



La voix transgenre : la voix à l'épreuve de la transition de genre

La « rééducation vocale » des personnes trans MtF

Clara Malaterre

Master 1 « Genre, politique et sexualités »
Sous la direction de Delphine Naudier

Année universitaire 2013-2014

Sommaire

INTRODUCTION	3
PREMIÈRE PARTIE : APPORTS BIBLIOGRAPHIQUES ET CADRE THÉORIQUE	6
<u>A. Construire une bibliographie sur la voix</u>	6
1. La littérature sur la voix	6
2. Quand la voix devient une prison du genre	8
3. La voix et les sciences humaines : les ouvrages qui ont constitué cette recherche	11
<u>B. Les apports des théories queer : Judith Butler et l’historicité du corps</u>	16
<u>C. Les sciences humaines peuvent-elles penser la transidentité ?</u>	19
1. La transidentité : du pathologique au politique	19
2. Le <i>passing</i> de genre	23
DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DU TERRAIN	27
<u>A. Construire le terrain</u>	27
1. Le positionnement	27
2. La transition vocale de genre	28
<u>B. La prise en charge orthophonique</u>	30
1. Les enjeux de la « rééducation vocale » de genre	31
2. La place et le rôle de l’orthophoniste	36
3. La rééducation vocale de genre : la construction d’une identité féminine sur un modèle de féminité traditionnelle	37
CONCLUSION	39
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	41
WEBOGRAPHIE	44
FILMOGRAPHIE	44
ANNEXES	45
BIBLIOGRAPHIE SUR LA VOIX DE LA LIBRAIRE MUSICALAME	46

Introduction

Spinoza a écrit dans *L'Éthique* (Livre III, scolie de la proposition 2) : « Personne, en effet n'a jusqu'ici déterminé ce que peut le corps ». Il apparaît que l'on puisse étendre cette affirmation à la voix. On peut, en effet, se demander jusqu'où des individus peuvent travailler leur voix, sans volonté de performance, mais avec le besoin d'être accordé à leur corps, et par ce biais d'établir et de stabiliser leur identité. Car la voix semble dire le genre, le mettre en son. J'é mets cette hypothèse grâce à une rencontre avec une personne trans FtM¹. Au cours de notre échange, je l'ai mal « genrée ». Je me suis demandée *a posteriori* pourquoi j'avais fait cette erreur : sa voix n'était pas accordée avec son apparence. N'ayant pas encore commencé un traitement hormonal, sa voix restait féminine. J'avais buté contre un obstacle : contre sa voix. Je me suis aperçue que je ne m'étais jamais interrogée sur la différence entre voix féminine et masculine, différence qui rétrospectivement m'apparaît fondamentale. Ce clivage m'était toujours apparu comme une évidence ; inutile, par conséquent, de la remettre en question. C'est ce qui m'a amenée à me demander comment des personnes en transition de genre vivaient ce changement ; c'est-à-dire en quoi cela pouvait être bouleversant.

La lecture d'un article de Brigitte Arnoux-Sindt² m'a conduite à m'interroger sur l'accompagnement des phoniatries auprès des personnes MtF³ (*male to female*). De fait, les hormones prises par les personnes MtF ont peu d'impact sur leur voix, elles doivent pour cela, si elles ne choisissent pas d'avoir recours à une opération des cordes vocales, la travailler par des exercices afin de trouver leur voix féminine. Lors de la mue des adolescents, le larynx grossit considérablement ; chez les garçons on observe, en effet, une pomme d'Adam parfois saillante. Les personnes FtM, en revanche, par les prises d'hormones, ont une voix qui s'aggrave.

Cette lecture m'a permis de comprendre que la voix était malléable au point de changer de genre. Pourtant, on la considère comme un élément qui s'impose à l'individu au même titre que la couleur de la peau. Une partie du corps sur laquelle on ne pourrait pas avoir

¹ Ft*, FtM, FtX, homme trans, ... : Personne assignée à la catégorie « femme » par les Sciences biomédicales et l'état civil, qui « transitionne » vers un genre « masculin » et/ou fluide. Les façons de
² ARNOUX-SINDT Brigitte., « Le phoniatre, la voix et le genre. La voix, révélatrice du genre », dans Jacques Mateu, Mathieu Reynier, Francois Vialla, *Les assises du corps transformé, Regards croisés sur le genre*, Bordeaux, éditions Les Études Hospitalières, 2010.

³ Mt*, MtF, MtX, femme trans, ... : Personne assignée à la catégorie « homme » par les Sciences biomédicales et l'état civil, qui « transitionne » vers un genre « féminin » et/ou fluide. Les façons de se définir sont nombreuses et ne sont pas limitées à ces quelques exemples.

d'emprise, invisible de surcroît. Un exemple extrait d'un film grand public illustre cette opinion communément partagée : dans le *remake* de la comédie musicale américaine *Fame*⁴, le personnage de Denise est une brillante pianiste classique en formation présentée comme une élève extrêmement studieuse et disciplinée à l'égard de sa pratique instrumentale. Elle se révèle être aussi une excellente chanteuse à la grande surprise de tous ses camarades. Or, ses prouesses vocales restent inexplicables, et la voix de cette jeune fille apparaît comme un don. Sa pratique instrumentale du piano est montrée comme demandant de l'investissement, du temps, et de la discipline, alors que sa pratique vocale semble naturelle, innée. Alors qu'il est impensable que la comédienne et chanteuse Naturi Naughton n'ait pas travaillé sa voix. En effet, elle a commencé le chant à cinq ans⁵, elle a donc nécessairement incorporé depuis la petite enfance des habitudes qui favorisent sa technicité vocale. Elle a par conséquent appris à se servir de sa voix. Marie Buscatto montre que ce poncif reste ancré chez certains musiciens comme en témoigne une chanteuse : « Pour les instrumentistes, [la voix] c'est naturel, ça ne demande pas de travail, ils ne réalisent pas le travail. D'où le vieux cliché sur le chanteur, la chanteuse qui n'est pas musicien. »⁶ Ce constat peut étonner. On pourrait, en effet, croire que des musiciens professionnels sont amenés à connaître les spécificités de la voix au même titre que pour d'autres instruments. On peut se demander pourquoi l'opinion commune, et même celle de certains musiciens censément plus avertis, ignorent que la voix dépend aussi d'un apprentissage, et par conséquent d'un processus culturel. Pourquoi ce poncif se maintient-il, et *a fortiori* pour les voix féminines ? Pourquoi la naturalité de la voix féminine semble-t-elle relever d'une évidence ? La philosophe italienne Adriana Cavarero contribue à nourrir ce questionnement : « La différence sexuelle peut servir de critère pour chercher la piste d'une histoire de la voix qui, par contraste avec les aléas du logocentrisme, en valorise la racine corporelle. [...] Les sirènes sont, en ce sens, emblématiques. [...] Dans le développement de l'imaginaire occidental, elles tendent toutefois à perdre la parole, en devenant une voix inarticulée, un gémissement, un cri : expression vocale d'une corporéité profonde, en même temps séduisante et dangereuse, très proche de l'animalité qui est inscrite aussi dans leur apparence de bêtes sauvages. La voix de la sirène est une voix asémantique, dont le dangereux effet de fascination renvoie à une corporéité qui n'est pas encore – ou qui

⁴ Film américain sorti en 2009 réalisé par Kevin Tancharoen.

⁵ Source wikipédia : http://en.wikipedia.org/wiki/Naturi_Naughton#cite_note-kam-1

Lien consulté le 26/05/2014.

⁶ BUSCATTO Marie, « Chanteuse de jazz n'est point métier d'homme » L'accord imparfait entre voix et instrument, *Revue française de sociologie*, 2003/1 Vol. 44, p. 35-62.

n'est plus – dominée par la raison, et par conséquent, elle renvoie à une sphère des pulsions sexuelles et, plus généralement de la jouissance. »⁷ Écrire une histoire de la voix : ce serait l'envisager comme résultant d'une construction sociale et culturelle, variant selon les époques et les modes vocales.

Il est question, ici, comme Cavarero invite à le faire, de travailler la voix au prisme du genre. C'est ce qui amène à s'interroger selon une dynamique dédoublée : que dit la voix du genre ? Et qu'est-ce que le genre dit de la voix ? Autrement dit, en quoi la différence sexuelle est-elle exprimée par la voix ? Mais, et ce dans un même mouvement : en quoi le genre, en tant que système binaire (femme/homme), structure la voix ? Ainsi, on peut se demander en quoi la « rééducation vocale » des personnes trans MtF permet de comprendre « l'objet voix »⁸, et autour de cette problématique en quoi consiste le travail de « rééducation vocale ». Quels sont les exercices pratiqués et dans quel but ? Quels sont les outils utilisés ? Qu'est-ce qui a motivé cette demande ? Comment l'orthophoniste considère-t-il la personne MtF qui vient consulter : comme une patiente, ou comme une cliente ? Quelles sont les conséquences de ce travail pour la personne trans : connaît-elle mieux son corps, sa voix ?

Ces questions amènent à une variation infinie de réponses – tant elles dépendent du parcours des individus, de leur subjectivité. Il ne s'agira pas de démontrer comment il serait possible de rendre raison de cette variabilité, mais plutôt de mettre en lumière la spécificité de ce changement, de cette transition.

Ainsi, il s'agira dans un premier temps de comprendre en quoi la voix peut être perçue comme matériau sociologique, mais aussi comme un objet de recherche pertinent pour les sciences humaines. Pour cela, les thèses des auteurs qui ont permis d'élaborer cette recherche seront explicitées et discutées. Il faudra, de plus, délimiter le cadre théorique. Puis, dans un second temps, il sera question de saisir en quoi la transition vocale de genre permet d'étayer l'hypothèse démontrée en première partie, c'est-à-dire la voix pensée en tant que matériau sociologique. Par conséquent, il s'agira de saisir les enjeux de la « rééducation vocale » de genre, et d'interroger la spécificité de la transition vocale de genre.

⁷ CAVARERO Adriana., *Dictionnaire du corps*, sous la direction de Michela Marzano, PUF, Paris, 2007.

⁸ POIZAT Michel, *L'Opéra ou le Cri de l'ange. Essai sur la jouissance de l'amateur d'opéra*, Anne-Marie Métailié, 2001.

Première Partie : Apports bibliographiques et cadre théorique

A. Construire une bibliographie sur la voix

1. La littérature sur la voix

« De multiples domaines touchent à la voix : la physiologie, l'acoustique, la phonétique, la linguistique, l'orthophonie, la médecine, la phoniatrie, la psychologie et ses diverses branches, la psychanalyse, la philosophie, la justice, la littérature, le théâtre et la poésie, le cinéma, la télévision, la publicité, et bien entendu la musique, le chant, l'art lyrique, bref, nombre de métiers de l'art et de la culture, et encore l'histoire et la psychologie sociale, la paléontologie, l'ethnologie, l'anthropologie, etc. Échappant à l'emprise directe d'une seule discipline, la voix possède un vaste espace de questionnement qui lui donne moyen de faire sens au-delà des diverses frontières et qui oblige à construire un large champ conceptuel. »⁹ Gabrielle Konopcznski souligne dans cet extrait le caractère transdisciplinaire de la voix. Néanmoins, on peut se demander pourquoi la sociologie n'est pas citée dans cette énumération, ce qui n'est peut-être pas un hasard car la voix n'a pratiquement jamais fait l'objet de recherches en sociologie. Il semble qu'il n'y ait qu'un ouvrage sociologique qui traite de la voix : *La voix : un univers invisible*¹⁰ d'Anne Karpf, publié en 2008. Le sociologue français, chercheur dans l'unité de recherches Psychanalyse et Pratiques Sociales de la Santé (CNRS), Michel Poizat a pourtant beaucoup travaillé sur la voix mais il a constitué son approche sur le versant psychanalytique.

Dans la bibliographie sur la voix que la librairie de Musicalame¹¹ à Lyon a mise à ma disposition, on peut constater que la majorité des ouvrages portant sur ce sujet traitent de la voix chantée, ou sont des ouvrages médicaux qui renvoient davantage aux pathologies de la

⁹ KONOPCZYNSKI Gabrielle. « Les enjeux de la voix » in *Au commencement était la voix*/sous la direction de CASTARÈDE Marie-France, et de KONOPCZYNSKI Gabrielle, éditions érès, Ramonville Saint-Agne, 2005, p.34.

¹⁰ KARPf Anne, *La voix : un univers invisible*, éditions Autrement, Paris, 2008.

¹¹ Librairie musicale et disquaire indépendant : <http://musicalame.over-blog.fr/> Lien consulté le 1/07/2014

Je joins dans les annexes cette bibliographie.

voix et à l'orthophonie. Parmi ces ouvrages, certains se présentent sous forme de méthodes, comme par exemple *Trouver sa voix (contrôler sa respiration, enrichir son timbre...)*¹² ou encore *Le chant sans chichis*¹³. Certains livres pourraient être qualifiés d'hybrides en ce qu'ils associent différentes approches disciplinaires. On peut citer l'ouvrage *L'odyssée de la voix*¹⁴, écrit par le phoniatre Jean Abitbol, ou le livre plus scientifique de l'orthophoniste vocologue Joana Revis paru en 2013, *La voix et soi*¹⁵. Ces deux auteurs utilisent leur expérience en tant que professionnels de la voix, ce qui peut définir la spécificité de leurs approches.

Cependant, et c'est ce qui frappe immédiatement lorsqu'on commence une recherche sur la voix, peu d'ouvrages en sciences humaines ont été écrits sur ce sujet. Les références francophones sont, en effet, minimes. Anne Karpf¹⁶ dans son ouvrage a constitué une bibliographie conséquente, mais la majeure partie de ses références est anglophone.

S'intéresser à l'articulation entre voix et genre permet de constater que les écrits scientifiques sur la voix peuvent produire du genre, c'est-à-dire qu'ils peuvent attester d'une forme de sexisme. Comme on l'a vu dans l'introduction, la philosophe italienne Cavarero soutient que les voix féminines renvoient dans l'imaginaire occidental au mythe. Ainsi, en lisant certains textes, on constate que les voix féminines, ou plutôt dans ce contexte, la voix féminine est naturalisée à outrance, et d'emblée non pas seulement sexuée mais sexualisée.

L'usage du concept de genre

La définition utilisée dans ce travail s'appuie essentiellement sur *l'Introduction aux études sur le genre*¹⁷ : « 1- le genre n'exprime pas la part sociale de la division mais il est cette division, 2- le genre précède et détermine donc les sexes, qui en font partie, 3- le genre n'est pas simplement un système de différenciation mais aussi un système de domination. »

¹² RONDELEUX Louis-Jacques, *Trouver sa voix (contrôler sa respiration, enrichir son timbre...)*, Seuil, Paris, 2004.

¹³ AYRTON Emmanuelle., *Le chant sans chichis*, éditions Ars Burgundiae, 2010.

¹⁴ ABITBOL Jean, *L'odyssée de la voix*, Flammarion, Paris, 2013.

¹⁵ REVIS Joana., *La voix et soi : ce que notre voix dit de nous*, De Boeck, Bruxelles, Solal, Marseille, 2013.

¹⁶ KARPf Anne, *La voix : un univers invisible*, éditions Autrement, Paris, 2008.

¹⁷ BERENI Laure ; Chauvin Sébastien ; JAUNAIT Alexandre ; REVILLARD Anne, *Introduction aux études sur le genre*, De Boeck, 2013, Paris, dans le chapitre « Sexe et genre », page 32.

Le premier point permet de comprendre que le genre n'est pas à appréhender au sens « les genres féminin et masculin », et qu'il exprime précisément cette différence. « L'usage du terme genre au singulier permet ainsi de souligner la démarche selon laquelle le genre est « diviseur », au sens d'un système de relations sociales produisant deux sexes posés comme antagonistes : les hommes et les femmes. Les parties divisées ne forment plus l'explication mais ce qui est à expliquer. »¹⁸

Le second point permet de saisir que le genre n'est pas le « sexe social », c'est-à-dire qu'il n'est pas la partie culturelle du sexe. Au contraire, il détermine le sexe, qui n'est plus envisagé comme une réalité naturelle brute, mais historiquement construite.

Enfin, le dernier point invite à penser que ce « diviseur » s'inscrit dans des dynamiques de pouvoir, et révèle un système hiérarchique de domination des hommes sur les femmes, et plus largement un système d'oppression envers les minorités sexuelles.

2. Quand la voix devient une prison du genre

L'examen ciblé de trois ouvrages permet d'émettre l'hypothèse que la voix serait garante de la différence des sexes, de l'ordre sexué. Le premier ouvrage, *La voix*, dans la collection *Que sais-je ?*¹⁹ écrit par le phoniatre Guy Cornut représente une référence. En effet, la première parution de cet ouvrage date de 1983, et il a fait depuis l'objet de huit éditions. Le deuxième ouvrage, déjà cité, est *L'odyssée de la voix* de Jean Abtibol, phoniatre ORL. Enfin, le troisième ouvrage est un essai philosophique d'Herman Parret *La voix et son temps*²⁰. Ces trois ouvrages, à des degrés variés affirment la différence sexuelle que la voix exprimerait naturellement.

Le livre d'Herman Parret énonce la bicatégorisation homme/femme de manière stéréotypée comme en témoigne cet extrait : « Cette mue pubertaire consacre définitivement la perte de l'enfance et de l'innocence, et cette innocence étouffée s'entend dans la tonique sombre de la voix d'adulte des mâles. Les hommes perdent leur voix d'enfant, et ils sont à jamais des êtres à deux voix [...]. Un destin biologique les a soumis, au sein même de leur voix, à être trahis. Aux femmes la voix est fidèle. Les femmes persistent et meurent dans le soprano. Leur voix est un soleil qui ne meurt pas. Si la voix de l'homme est sombre et

¹⁸ *Ibid.* Page 31.

¹⁹ CORNUT Guy, *La voix*, Que sais-je ? , Paris : presse universitaire de France, 2009.

²⁰ PARRET Herman, *La voix et son temps*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002.

nostalgique, c'est à cause du sexe mâle de sa voix. Une voix de sexe femelle nous ouvre une toute autre constellation, bien contradictoire dans un sens. [...] Nostalgie pour la mère d'une part, mais attirance par l'angélique, l'inhumain, le sublime, de l'autre. [...] Femme-ange-mère-poupée, tonalité bien complexe de la voix féminine, du corps femelle *se faisant voix*. » ²¹ Parret considère les voix féminines et masculines de manière caricaturale en écrivant que les « voix mâles » seraient sombres dans un registre grave, et les « voix femelles » au contraire seraient lumineuses, ensoleillées dans un registre aigu. On peut se demander pourquoi l'auteur se livre à cette caricature. Pourquoi se refuser à exposer une réalité nécessairement plus complexe ? Il faudrait pour cela, semble-t-il, abandonner l'exigence de l'universel propre notamment au discours philosophique. Dans cette perspective, la voix serait soumise à un « destin biologique », qui fatalement séparerait les hommes des femmes.

Ainsi, Parret propose-t-il un modèle naturaliste du féminin et du masculin. L'utilisation des expressions « corps femelle », et « corps mâle » étaye cette conception – le corps est déterminé biologiquement, ne pouvant faire l'objet d'une histoire. Avec l'épreuve de la mue, les adolescents doivent faire face à une rupture qui s'opère dans leur corps. Au contraire, les adolescentes changent plus en douceur, en continuité avec leur voix d'enfant, avec leur corps d'enfant. Pour le garçon c'est donc un changement brutal, pour la fille un changement fluide. L'auteur semble vouloir réinscrire la femme dans la nature, c'est-à-dire dans la simplicité, et l'évidence. Par cette notion de « voix fidèle » : on peut comprendre que la nature ne bouscule pas la jeune fille, et que d'une certaine manière la petite fille est déjà femme, qu'elle n'a pas à apprendre à l'être mais simplement à le découvrir. Sa voix de femme restant celle de l'enfant, elle demeure dans l'innocence. L'adolescent lors de sa mue est trahi par la nature, il doit quitter l'enfance, sa voix par sa gravité le lui rappellera sans cesse, il doit apprendre à être homme, s'inscrivant ainsi dans la culture. Parret semble dessiner un portrait de l'homme lucide et protecteur et de la femme ingénue, éternellement enfant. On peut aussi questionner cette dualité de la voix féminine : une partie renvoie à la mère, au corps, et l'autre renvoie à l'ange, à l'inhumain, au désincarné. La voix féminine inscrit le corps de la femme entre ces deux extrêmes : la maternité monopole du corps féminin et la pureté asexuée de l'ange. Dans cette conception, la femme est mère ou sans sexe. Parret propose un modèle de la masculinité et de la féminité enfermant, annihilant toute complexité et diversité.

²¹ PARRET Herman, *La voix et son temps*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002, p.30.

On constate des points de similitude dans l'ouvrage de Guy Cornut : la femme changerait de voix de manière fluide, plus en douceur. Contrairement à Parret qui nie ou ignore ce phénomène, il mentionne la mue de la jeune fille. Néanmoins, on peut s'étonner du commentaire qu'il en fait : « La « mue » de la fillette passe souvent plus ou moins inaperçue et n'est jamais ressentie comme un bouleversement vocal. »²² Il ne s'agit pas de minimiser le caractère « spectaculaire » selon l'expression de Cornut de la mue masculine. Toutefois, on remarque que l'emploi des guillemets décrédibilise le phénomène. On peut se questionner sur l'usage du terme « jamais » qui catégorise, qui réduit les possibles. Pourquoi la jeune fille ne pourrait-elle pas être bouleversée ? On peut se demander pourquoi Cornut, qui montre pourtant une grande mesure dans son ouvrage, impose cette compréhension. Il fait par exemple preuve de nuances quand il aborde le lien entre changement de voix et ménopause en utilisant « parfois », ou « le plus souvent »²³. Ainsi, Cornut caractérise la jeune fille par la fluidité dont sa voix fait preuve lors de la puberté – elle n'est pas brutalisée par la nature comme le garçon, elle semble au contraire en harmonie avec elle.

On retrouve cette idée de fluidité dans *L'odyssée de la voix* dans le chapitre intitulé « Voix et Séduction » de Jean Abitbol. Cette idée se dégage de la description qu'il donne des différentes manières de parler déterminées par notre genre : « La femme, mélodieuse, presque chantante, a une musicalité de la voix parlée bien différente de celle l'homme. Pour lui, la voix est scandée, presque hachée. Les liaisons sont rares. La femme joue avec les voyelles, l'homme avec les points d'exclamation. »²⁴ La femme évoque la souplesse, la douceur avec cette idée de « mélodie », de jeu avec les voyelles ; l'homme est plus percussif, plus tranchant. Abitbol va encore plus loin dans cette description : « Les langages émotionnels de la femme et de l'homme sont différents. La femme dit « je désire », l'homme dit « je veux ». Lui est décisionnel, elle, le suggère. »²⁵ Abitbol ne livre pas un travail scientifique, argumenté, dont les sources seraient précises. Seul son statut de médecin phoniatre semble accréditer son propos. Comme dans l'extrait du livre d'Herman Parret cité précédemment, Abitbol relaie un modèle du féminin et du masculin stéréotypé qui se retrouve incarné dans la voix. Les attributs vocaux des hommes, cette manière « scandée » de s'exprimer, et la « musicalité » des voix féminines semblent être immuables – déterminées selon le sexe. L'auteur met aussi

²² CORNUT Guy, *La voix, Que sais-je ?*, Paris : presse universitaire de France, 2009, p.51.

²³ *Ibid.*, p.52.

²⁴ ABITBOL Jean, *L'odyssée de la voix*, Paris, Robert Laffont, 2005, p.487.

²⁵ *Ibid.* Page 488.

en opposition les notions de fluidité qui renverrait à la femme, et celle de rupture, de puissance qualifiant davantage l'homme. De plus, il va plus loin en affirmant que l'on ne pourrait pas modifier la voix : « Mais si vous pouvez modifier votre corps, votre visage, votre attitude, vous ne pouvez pas modifier votre voix. Elle est partie intégrante de votre personnalité présente, de l'expression du vivant, de l'être qui va séduire. »²⁶

Ainsi, on peut se demander s'il existe une alternative à cet enfermement genré de la voix. Ces trois exemples démontrent que la voix dit le genre. Cela permet de comprendre qu'écouter les voix donne à décrypter le système de genre d'une culture. Il faut préciser que cette hypothèse a été étayée par la découverte d'ouvrages soutenant une perspective constructiviste concernant la voix.

3. La voix et les sciences humaines : les ouvrages qui ont constitué cette recherche

Il faut préciser avant tout que ni la linguistique, ni la phonétique n'ont particulièrement aidé à constituer cette recherche. La voix, en effet, concerne des traits paralinguistiques à la parole qui ne peuvent pas être atteints spécifiquement par ces deux disciplines. On peut noter, néanmoins, qu'elles développent la notion de « prosodie » qui sera définie et utilisée dans la deuxième partie de ce travail.

Une importante partie des références francophones sur la voix dépend d'une approche psychanalytique. La psychanalyse a commencé à s'emparer de « l'objet voix » avec Lacan²⁷, et cette approche a été consolidée par de nombreux chercheurs psychanalystes, ou sociologues dans le cas de Michel Poizat. La voix dans cette approche est travaillée en tant que « pulsion invoquante » selon l'expression de la psychanalyste et ethnomusicologue Claire Gillie qui m'a accordé un entretien. Cette expression tend à expliquer, par exemple, l'aphonie, qui peut être interprétée comme une « grève vocale ». Il s'agit pour le psychanalyste de comprendre, de décoder avec le patient les signaux que la voix peut donner. Michel Poizat dans les *Variations sur les voix* écrit : « Il appartient à la psychanalyse d'en rendre compte et d'en avertir le sujet afin qu'entre la voix de la conscience, la voix de la diva, la voix hallucinée du psychotique...bref ! Toutes ces voix qui l'assaillent, le persécutent, ou dont il [le

²⁶ *Ibid.* p.494.

²⁷ LACAN Jacques, *Le Séminaire*, Livre XI, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse, Le Seuil, Paris, 1973.

patient] jouit, il puisse arriver enfin à découvrir la sienne, celle qui lui appartient, c'est-à-dire celle de son désir. »²⁸

Ces approches psychanalytiques, exigeantes, ne permettent pas frontalement de penser la voix comme matière sociologique, c'est-à-dire comme résultant d'une construction sociale et culturelle. L'histoire, l'anthropologie, l'ethnologie et la sociologie paraissent plus adaptées à cet objectif. Trois livres ont orienté cette recherche, et en ont posé les fondations. David Le Breton, anthropologue et sociologue français, a écrit un livre important en 2011, *Éclats de voix : pour une anthropologie des voix*²⁹. Dans ce livre, en effet, il qualifie la voix, afin de la cerner, de la définir : « La voix est invisible entre corps et langage, part du corps dans l'émission de la langue, immatérielle et pourtant audible, elle est une émanation du souffle, l'entre-deux du sens et du son. »³⁰ Il met en lumière les tensions présentes dans la voix : sa position intermédiaire au sein de dichotomies classiques comme son et sens, corps et esprit, ou nature et culture. Cette nature duelle fait écho à sa production qui repose sur deux « lieux » qui sont la bouche et l'oreille : « Elle [la voix] est toujours prise à la fois dans l'oralité (du latin *oris* : bouche) et dans l'auralité (du latin *auris* : oreille)³¹. »

Il parvient à mettre en mots, à écrire l'ancrage culturel et social de la voix, et à exprimer plus précisément en quoi les normes vocales de genre varient selon les cultures. Pour Le Breton la naturalité de la voix est dans une certaine mesure fictive : « L'idée d'une voix « naturelle » propre au masculin et au féminin est en partie un leurre. La socialisation amène une fille ou un garçon à se moduler à son insu sur les attentes communes de son groupe et à se corriger selon les jugements de valeur portés sur sa manière de parler. Les schémas corporels et vocaux se construisent dans la relation aux autres, ils participent d'un « autrui généralisé », c'est-à-dire de l'intériorisation par les acteurs des modalités de comportements communs afin de se mêler aux autres sans trop d'accrocs. »³² Cette naturalité de la voix qui « serait en partie un leurre » peut se comprendre par le fait que la voix est limitée par des aspects physiologiques : en effet la taille et l'épaisseur des cordes vocales

²⁸ POIZAT Michel, *Variations sur les voix*, éditions Economica-Anthropos, Paris, 1998, p. 4.

²⁹ LE BRETON David, *Éclats de voix : pour une anthropologie des voix*, éditions Métailié, Paris, 2011.

³⁰ *Ibid*, p.13.

³¹ *Ibid*, p.35.

³² *Ibid*, p.48.

varient en fonction du sexe, et plus leurs masses est importante plus elles produisent des sons graves par exemple³³.

Cependant, Le Breton dans cet extrait soulève un point fondamental : la voix serait à inclure dans le processus de socialisation primaire, et plus précisément dans la socialisation de genre de l'enfant. Dans cette perspective, poser sa voix résulterait d'un apprentissage. Précisons que la socialisation primaire se déroule durant l'enfance, elle est définie par les sciences sociales comme une articulation synchronique, c'est-à-dire lorsqu'il faut prendre la mesure de l'existence d'une pluralité d'instances (famille, école, groupes de pairs, normes éducatives...) à un moment donné du temps. Les socialisations secondaires sont analysées comme une articulation diachronique : il s'agit de comprendre la conjugaison temporelle de socialisations diverses et successives (famille, monde du travail, couple...)³⁴.

Ce processus de socialisation, en effet, se fait par le corps comme Bourdieu invite à le penser : « Nous apprenons par corps. L'ordre social s'inscrit dans les corps (...) Les injonctions sociales les plus sérieuses s'adressent non à l'intellect mais au corps, traité comme un *pense-bête*. L'essentiel de l'apprentissage de la masculinité et de la féminité tend à inscrire la différence entre les sexes dans les corps (à travers le vêtement notamment), sous la forme de manières de marcher, de parler, de se tenir, de porter le regard, de s'asseoir, etc. »³⁵ Ainsi, parler avec une voix masculine ou avec une voix féminine ne résulterait pas uniquement de facteurs physiologiques mais aussi d'un processus d'apprentissage.

De plus, et Le Breton invite à penser cet apprentissage qui varie selon les cultures, et donc selon les représentations du genre, c'est-à-dire selon les normes qui le structure : « E. Slembek pointe que la « voix masculine américaine par exemple est nettement plus grave que celles des hommes d'Europe centrale. On a également répertorié les degrés de raucité de la voix des Américain(e)s de couleur ». Certaines sociétés accentuent ces différences, comme au Japon par exemple où les femmes parlent sur un registre plus aigu au regard des normes établies ailleurs. En se démarquant nettement de la voix des hommes, elles affichent une féminité allant de pair avec la fragilité. »³⁶

³³ Il existe de nombreuses sources pour valider cette affirmation. On peut citer : KARPF Anne, *La voix : un univers invisible*, éditions Autrement, Paris, 2008, p. 260.

³⁴ DARMON Muriel, *La socialisation*, Armand Collin, Paris, 2007.

³⁵ BOURDIEU Pierre, *Méditations Pascaliennes*, Seuil, Paris, 1997.

³⁶ LE BRETON David, *Éclats de voix : pour une anthropologie des voix*, éditions Métaillié, Paris, 2011, p. 49.

Anne Karpf met aussi en lumière cette naturalité fictive de la voix, et plus précisément de la voix genrée. Elle consacre, en effet, dans son ouvrage *La voix : un univers invisible*, deux chapitres consécutifs à cette question : « Voix masculine et féminine : stéréotypes et différences » puis « Les changements qui affectent la voix des hommes et la voix des femmes : comment et pourquoi »³⁷. Karpf pose une question puissante qui expose la complexité de la voix : « Hommes et femmes ont-ils simplement appris des mélodies vocales contrastées essentiellement imputables aux conventions et à l'éducation ? Ou la biologie leur a-t-elle donné des voix différentes auxquelles la culture a ensuite attribué des valeurs différentes – un parti pris favorable pour l'une, et défavorable pour l'autre ? »³⁸ Ce questionnement illustre une tension qui semble définir la voix, il donne à voir que le concept de nature et celui de culture s'affrontent de manière sous-jacente.

La sociologue anglaise décrit cette hiérarchie entre les voix masculines et les voix féminines, en exposant notamment l'exclusion radiophonique des femmes. Dans les années 1920, en effet, on justifiait le refus des voix féminines à la radio anglaise sous prétexte de non-compatibilité technique, et plus précisément électronique³⁹. Il était reproché aux femmes d'avoir une voix trop aiguë, et donc inadaptée à l'utilisation radiophonique. Toutefois, Karpf le note, cette hiérarchie détermine aussi les voix masculines : « N'oublions pas que les hommes, eux aussi, obéissent à des stéréotypes vocaux. Plus positifs, peut-être avec une connotation d'autorité et de pouvoir ; les hommes sont néanmoins censés supprimer les qualités « non masculines » de leur voix. »⁴⁰ Dans son premier roman, *En finir avec Eddy Bellegueule*⁴¹, Édouard Louis raconte comment il a dû réguler, soumettre son corps, et plus particulièrement sa voix aux normes de genre en vigueur dans sa classe sociale, et de sa région. Sa famille ne supportait pas ses « manières », et sa voix haut perchée, qu'il n'a pas choisies, ni travaillées puisqu'il s'exprimait ainsi enfant. Ces manières, cette voix trop aiguë pour un garçon représentait pour son entourage, pour les gens de son village, ou encore pour ses pairs les indices de son homosexualité. Il lui a fallu gommer ces/ses anomalies, transformer sa voix afin de la rendre plus grave, plus virile, et par conséquent lavée de tout soupçon. Ainsi, Karpf, ainsi que ce dernier exemple montrent bien que les voix, mêmes masculines, sont soumises à des injonctions sociales.

³⁷ KARPf Anne, *La voix : un univers invisible*, éditions Autrement, Paris, 2008, p. 259 et p. 296.

³⁸ *Ibid*, p. 265.

³⁹ *Ibid*, p. 268.

⁴⁰ *Ibid*, p. 281.

⁴¹ LOUIS Édouard, *En finir avec Eddy Bellegueule*, éditions du Seuil, Paris, 2014.

Dans son *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, l'historienne Arlette Farge essaye de définir son objet de recherche, la voix, ce qui l'amène à interroger le travail de chercheur, et à en poser certaines limites. En effet, comment l'historien, et le chercheur plus largement, peut-il rendre raison d'une parole, et plus précisément d'une voix qui disparaît aussitôt qu'elle se fait entendre ? Comment peut-on rendre raison du caractère éphémère des voix ? De plus, et n'est-il pas paradoxal que l'historien veuille écrire les voix, transcrire l'oralité, tronquer l'éphémère ? Ne pourrait-on pas y voir une trahison, ou en tout cas un défaut de méthode, un non sens ? Cette tension, Arlette Farge la décrit magnifiquement : « Ici l'historienne se cogne contre l'impossible : ils parlent, j'écoute ; et peut-être entends-je, mais pas vraiment, et comment retransmettre cette vie et cette autonomie, ces libertés et ces colères ou gémissements, sans défaire par une logique et une analyse peut-être non adaptées un fragile édifice qui s'improvise et s'écrie sans s'écrire ? »⁴². Les sources, les outils qu'Arlette Farge utilise sont comme à son accoutumée les archives judiciaires, mais aussi des témoignages littéraires. Les plaintes, les litiges offrent une caisse de résonance à Farge qui s'attache à en extraire les voix des plus démunis.

Elle envisage la voix comme une « matérialité immatérielle qui, à peine née, meurt, envolée de la bouche, s'en trouve loin. »⁴³ Farge note la matérialité de la voix, son caractère physiologique tout en mettant en lumière qu'elle ne se réduit pas à cela : « Les cordes vocales ont beau être d'abord un organe physique, elles palpitent et vibrent des pensées, désirs et chagrin que chacun destine à chacun. »⁴⁴ Elle décrit, en effet, avec agilité la construction sociale et culturelle des voix : « Au dix-huitième siècle (comme en d'autres temps), les voix sont les produits des corps, des différences sexuées, des situations sociales et politiques, des formes anthropologiques de partages sociaux et genrés. Invention et produit, la voix se fait et se défait dans un prisme finalement enjoint et normé. Pourtant, les échappées sont nombreuses, et bien des interstices empruntés. »⁴⁵ Farge établit une corrélation peu commune entre la voix et les termes « produit » et « invention ». Ce dernier terme peut étonner par sa radicalité, cependant, il questionne les définitions médicale, biologique, et physiologique de la voix. On peut se demander, par exemple, à partir de quand, et pourquoi les cordes vocales, ou « plis vocaux » ont été définis, et répertoriés. Ainsi, Farge permet-elle

⁴² *Ibid*, p. 196.

⁴³ FARGE Arlette, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Bayard, Montrouge, 2009, p. 12.

⁴⁴ *Ibid*, p. 22.

⁴⁵ *Ibid*, p. 102.

de comprendre que travailler « l'objet-voix » nécessite de s'intéresser à l'histoire de la biologie, de la médecine, ou encore de l'anatomie. Les expressions « d'échappées », et « d'interstices » semblent être une invitation à penser la transition vocale de genre comme détournement des normes de genre, comme possibilité de refuser ces normes, ou en tout cas dans une certaine mesure de réfuter leur naturalité.

Farge dans cet essai propose une définition riche de la voix, qui tend à envisager cette dernière sous le joug de la singularité donnant vie à des voix. Une définition qui dénature la voix, et qui permet d'envisager « l'objet voix » d'un point de vue matérialiste. Cet ouvrage peut aussi être lu comme un invitation à suivre une voie rarement empruntée, une invitation à l'historien, au chercheur, à l'étudiant : « La voix est un matériau dont la noblesse, l'élégance et la fermeté s'étudient et se fabriquent au cours des siècles, il y aurait toute une belle histoire de cette construction à mettre en œuvre. Elle apprendrait beaucoup sur aujourd'hui. »⁴⁶ Ces trois ouvrages sont autant de preuves que les sciences humaines peuvent penser la voix. En proposant une lecture de la voix matérialiste, ces chercheurs permettent d'envisager la voix comme matériau historique, et donc sociologique.

B. Les apports des théories *queer* : Judith Butler et l'historicité du corps

Butler dans son œuvre pense l'articulation entre le biologique, le physiologique et le culturel. Le fait qu'elle ait écrit *Ces corps qui comptent*⁴⁷ permet d'éviter l'écueil d'oublier que la voix est déterminée par des critères physiologiques. Il ne s'agirait pas de se demander de manière essentialiste « qu'est-ce que la voix ? » mais plutôt de s'interroger sur ce qui la constituerait : comment par exemple la sphère médicale, ou les techniques d'apprentissage du chant la délimitent-elles ? Dans cette perspective, une historicité peut être tracée.

Il semble que Butler avec *Trouble dans le genre*⁴⁸, puis avec *Ces corps qui comptent* définit le champ d'action de la philosophie, et des sciences sociales plus généralement pour appréhender le corps. La lecture de ces ouvrages invite à penser que les sciences humaines n'auraient pas pour tâche, comme le fait la biologie, de décrire le corps, les organes, etc. mais

⁴⁶ *Ibid*, p. 43.

⁴⁷ BUTLER Judith, *Ces corps qui comptent*. De la matérialité et des limites discursives du « sexe », éditions Amsterdam, Paris, 2009 (1993).

⁴⁸ BUTLER Judith, *Trouble dans le genre*, La Découverte, Paris, 2005 (1990).

plutôt de décrire comment on les décrit au cours de l'histoire, et dans quel cadre épistémologique la biologie ou la médecine a opéré. Il n'est donc pas question de nier le corps, l'existence de la matérialité comme le fait que les cordes vocales soient plus ou moins grandes et larges selon les individus mais de mettre en lumière par quels schèmes culturels on passe pour appréhender ce type de réalité.

De plus, Butler questionne l'existence d'une donnée biologique brute, que l'on pourrait même envisager en terme de croyance : « Et y'a-t-il un « corps » comme tel, ou le corps est-il toujours formé et anticipé relativement à des normes culturelles et à leurs fantasmes ? ». ⁴⁹ Il paraît, en effet, impossible de penser un corps « prédiscursif », libéré des normes culturelles. Néanmoins, et Butler l'écrit : « Affirmer que le discours est formateur, ce n'est pas prétendre qu'il est à l'origine de ce qu'il reconnaît, qu'il en est la cause ou qu'il le compose entièrement ; c'est plutôt dire qu'il ne peut y avoir de référence à un corps pur qui ne participe pas à la formation de ce corps. »⁵⁰ Butler invite à penser les limites pour appréhender la matière, car nous sommes contraints par le langage, par les mots. Elle met en lumière le caractère insaisissable, indicible de la matérialité. Ce qui fait étrangement écho à l'élaboration de « l'objet-voix ». En effet, la voix est, elle-même l'inaccessible du corps, immatérielle – « le support acoustique de la parole ».⁵¹

Dans *Ces corps qui comptent*, elle repense le « naturel » en réarticulant la dichotomie sexe/genre, en effet : « Le concept de « sexe » est lui-même un terrain troublé, puisqu'il s'est formé à travers une série de controverses quant au critère décisif permettant de distinguer les deux sexes. Le concept de sexe a ainsi une histoire, mais cette histoire est recouverte par sa représentation comme un site ou une surface d'inscription. Selon cette dernière représentation, le naturel est par ailleurs conçu comme ce qui n'a pas de valeur : il est ce qui n'assume de valeur qu'au moment où il assume un caractère social, c'est-à-dire au moment où la nature abandonne sa naturalité. Ainsi, la construction sociale du naturel supposerait l'annulation du naturel par le social. »⁵² On retrouve une problématique identique : le naturel, le biologique tout comme la matérialité ne sont jamais immédiatement accessibles, le langage,

⁴⁹ DUVERGER Sylvie et al., « Judith Butler. « Le corps est hors de lui », critique, 2011/1 n° 764- 765, pages 73-86.

⁵⁰BUTLER Judith, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, éditions Amsterdam, Paris, 2009 (1993), p. 25.

⁵¹ Extrait de l'article « Voix » écrit par Jacques WALCZAK dans le *Dictionnaire du corps : en sciences humaines et sociales* sous la direction de Bernard Andrieu, CNRS éditions, Paris, 2006, p. 527

⁵²BUTLER Judith, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, éditions Amsterdam, Paris, 2009 (1993), p. 19.

le discursif agit alors comme média. On peut comprendre cette idée de non accessibilité au corps ainsi : « Mais, au fond, je dis qu'un corps émerge dans le monde dans un état de dépendance à l'égard des autres corps et des institutions, et par conséquent le corps est « hors de lui-même » et dans le social pour exister, pour survivre. Et cela ne cesse jamais d'être vrai. »⁵³ Le corps ne peut pas être appréhendé de manière autonome et vierge, il est toujours et constamment immergé dans le social. Il n'est jamais accessible car « hors de lui-même », en prise avec des normes, avec des injonctions, il est dépendant du monde social, structuré par ce dernier.

On peut se demander si on peut dépasser cette aporie, si Butler « rate » le corps, ou en tout cas donne uniquement à voir l'image d'un serpent se mordant la queue. C'est ce qu'affirme Marie-Hélène Boucier dans un entretien⁵⁴ avec le philosophe Bernard Andrieu : « Significativement, le livre [*Ces corps qui comptent*] rate sa promesse ou en tout cas ne parvient pas à proposer autre chose que l'application de deux recettes derridienne et linguisticiste. Première proposition : la matière (du corps, du sexe : ce n'est pas clair) est redéfinie comme un processus et un effet de matérialisation. Cette matière est une production elle aussi soumise à des normes qui ont besoin d'être répétées pour exister et qui, dans leur répétition, ouvrent à la fois sur leur stabilisation et leur déstabilisation. On connaît la chanson pour ne pas dire la recette. Deuxième proposition qui va en fait dans le sens d'une augmentation du linguisticisme et de la décorporalisation : le genre comme performance va être redéfini comme performatif. À la répétition des actes (corporels) se substitue la réitération de discours, ou formules performatives (les « c'est une fille », « c'est un garçon »), la citationalité derridienne. »⁵⁵

Cependant, peut-on, tout en prenant compte de ce que Boucier avance, penser que Butler « touche juste » en exposant cette apparente aporie ? Il semblerait qu'elle mette précisément en lumière ce qui est constitutif du corps – son inaccessibilité. On peut se demander si vouloir dépasser l'inaccessibilité du corps a du sens. Peut-on, et doit-on vouloir la matérialité pure, s'extrayant par conséquent de l'ordre humain ? Il semble plus pertinent de

⁵³ DUVERGER Sylvie et al., « Judith Butler. « Le corps est hors de lui », critique, 2011/1 n° 764- 765, pages 73-86.

⁵⁴ ANDRIEU Bernard, Entretien avec Marie-Hélène Bourcier, *Corps* 1, n° 4, 2008, p. 5-11.

On retrouve aussi cet entretien dans l'ouvrage de Marie-Hélène BOURCIER, *Queer Zones 3. Identités, cultures, politiques*, éditions Amsterdam, Paris, 2011, p. 217-229

⁵⁵ BOURCIER Marie-Hélène, *Queer Zones 3. Identités, cultures, politiques*, éditions Amsterdam, Paris, 2011, p. 224.

décoder les discours qui normalisent les corps, de les analyser grâce aux approches transversales des sciences humaines.

Butler dans la préface de *Ces corps qui comptent* pose une question fondamentale : « De plus, pourquoi ce qui est construit est-il considéré comme une caractéristique artificielle et non nécessaire ?⁵⁶ » Elle propose une manière d'envisager le concept de construction différente qui s'accorde avec la volonté de travailler la voix en tant que matériau sociologique. Si l'on suit la démarche de Butler on évite de sombrer dans un combat sans vainqueur entre les concepts de nature et de culture, de naturel et d'artificiel. La philosophe américaine permet de comprendre que le corps, et par extension l'objet voix est fait d'une matière complexe : le physiologique ne peut jamais être vierge, exempté du culturel – il est toujours (a)corps avec la culture, néanmoins il ne peut pas être nié, et il détermine de façon certaine, et d'une certaine façon le culturel.

C. Les sciences humaines peuvent-elles penser la transidentité ?

En parallèle à une bibliographie sur la voix, il a fallu constituer une bibliographie sur la transidentité. Or, il faut préciser que ce sont deux objets qui sont encore peu pensés par les sciences humaines, bien que l'on puisse observer une expansion des recherches concernant la transidentité.

1. La transidentité : du pathologique au politique

Plusieurs chercheurs en sciences humaines ont depuis quelques années historicisé la notion de « transsexualité » en mettant en lumière qu'elle dépendait du développement de la psychiatrie. Trois auteurs s'imposent : Arnaud Alessandrin, docteur en sociologie à l'université de Bordeaux, Karine Espineira, chercheuse en Sciences de l'Information et de la Communication, et Maud-Yeuse Thomas, chercheuse en socio-anthropologie. Ils ont créé en 2010 l'Observatoire des Transidentités (ODT)⁵⁷ qui se veut être un pont entre le monde

⁵⁶ BUTLER Judith, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, éditions Amsterdam, Paris, 2009 (1993), p. 13.

⁵⁷ <http://www.observatoire-des-transidentites.com/> Site consulté le 24 juin 2014.

associatif et le monde universitaire. Ils ont publié ensemble trois « cahiers de la transidentité »⁵⁸, ainsi que la *Transyclopédie : tout savoir sur les transidentités*⁵⁹.

Un des enjeux des sciences humaines concernant la transidentité est d'en produire un objet de recherche, une notion dé-psychiatisée, c'est-à-dire ne se réduisant pas exclusivement à sa conceptualisation psychiatrique et médicale. De la même manière, Michel Foucault a analysé dans *La Volonté de Savoir*⁶⁰ la construction de l'homosexualité par la médecine du XIXe siècle, ainsi que la catégorie d'homosexuel. La transsexualité comme l'homosexualité est aussi créée par la sexologie et la psychiatrie dans les années 1950. C'est, en effet, le sexologue Harry Benjamin qui invente le transsexualisme. Il a été un disciple de Magnus Hirschfeld : « lui-même homosexuel militant, qui soutient que l'homosexualité ne devrait pas être considérée comme un trouble de la personnalité ni comme une atteinte aux bonnes mœurs pénalement répréhensible, mais comme l'expression naturelle d'une forme «intermédiaire» au sein du continuum entre mâle et femelle, un « troisième sexe » développant ses propres orientations sexuelles et modes de vie. Hirschfeld est également le premier qui distingue homosexualité et travestissement [...]. »⁶¹ Benjamin opère une autre distinction entre travestissement et transsexualité en définissant le syndrome de transsexualisme le 18 décembre 1953 dans le cadre d'un symposium à l'Académie de médecine de New York : « Le transsexualisme est une entité nosographique qui n'est ni une perversion ni une homosexualité. C'est le sentiment d'appartenir au sexe opposé et le désir corrélatif d'une transformation corporelle. »⁶² Ainsi, la transsexualité est d'emblée perçue comme une maladie, et le syndrome de transsexualisme, aussi appelé syndrome de Benjamin entre dans les classifications internationales psychiatriques en 1980. Alessandrin propose une synthèse

⁵⁸ Volume 1 - *Transidentités : histoire d'une dépathologisation* / sous la direction de Maud-Yeuse THOMAS, Karine ESPINEIRA, Arnaud ALESSANDRIN, L'Harmattan, Paris, 2013.

Volume 2 – *Identités intersexes : identités en débat* / sous la direction de Maud-Yeuse THOMAS, Karine ESPINEIRA, Arnaud ALESSANDRIN, L'Harmattan, Paris, 2013.

Volume 3 – *Corps trans-corps queer* / sous la direction de Maud-Yeuse THOMAS, Karine ESPINEIRA, Arnaud ALESSANDRIN, L'Harmattan, Paris, 2013.

⁵⁹ *Transyclopédie : tout savoir sur les transidentités* / sous la direction de Maud-Yeuse THOMAS, Karine ESPINEIRA, Arnaud ALESSANDRIN, Des ailes sur un tracteur, Paris, 2012.

⁶⁰ FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité*, Tome 1, *La Volonté de Savoir*, Paris, Gallimard, 1976.

⁶¹ MACÉ Éric, « Ce que les normes de genre font aux corps / Ce que les corps trans font aux normes de genre », *Sociologie*, 2010/4 Vol. 1, p. 500-501.

⁶² Citation extraite de l'article de ALESSANDRIN Alexandre, « Marchés et carrières trans : comment observer les parcours transidentitaires ? » dans *La transidentité : des changements individuels au débat de société* / sous la direction de Arnaud ALESSANDRIN, L'Harmattan, Paris, 2011, p. 98.

claire : « Dans une logique constructiviste nous dirons que s'identifier au sexe et au genre opposé a très certainement toujours existé alors que la transsexualité quant à elle, nécessite l'invention du concept, mais aussi de la pratique associée. Pour le dire autrement, il ne suffit pas d'un cas isolé pour que naisse la transsexualité : encore faut-il que ce cas trouve un écho dans la médecine moderne. »⁶³

Alessandrin analyse comme Macé le basculement qui s'est opéré dans la prise en charge de la transsexualité, et plus généralement ce mouvement de dépathologisation : « Les recodifications qu'imposent les activistes et les *gender/queer théories* font se déplacer la question transsexuelle, je préfère dire ici la question Trans, du domaine de la certitude médicale à des carrières singulières d'identifications de genre situées dans les fluctuations de marchés (marchés des hormones, marché des réputations, marché des chirurgiens, marché du militantisme local...) et des contraintes politiques, sociales, culturelles, et médicales. »⁶⁴ Ce tournant, toujours en construction, a pu être engagé grâce aux associations trans, mais aussi grâce à la parole de certains médecins à contre-courant, comme en témoigne cette intervention de l'ethnopsychiatre Jean-Luc Swertvaegher : « Que se passe-t-il quand les psy se retrouvent face à des patients qui refusent d'adhérer à leurs théories - ou plus précisément qui refusent de se soumettre à ce à quoi les obligeraient les théories psy ? Que se passe-t-il quand les choses se retournent ? Quand les psy, après avoir échoué à convaincre leurs patients, que pour leur bien, il serait nécessaire que ces derniers acceptent de « changer ce qu'ils ont dans la tête », se retrouvent finalement contraints d'être ceux qui devraient « changer ce qu'ils ont dans la tête » ? »⁶⁵

Ainsi, s'intéresser au transsexualisme amène à faire le constat de l'échec de la psychiatrie, et les refus de son hégémonie par les populations trans. On observe d'ailleurs un glissement, une évolution du langage : les termes « transsexualisme », ou « transsexualité » sont abandonnés entre autre au profit des termes « transidentité(s) », et « trans ». Tom Reucher, activiste et psychologue trans explique avec précision ce choix : « Nous parlons de « transidentité », car c'est une identité, non une sexualité. Transidentité au sens des identités trans', qu'elles soient transsexes ou transgenres. De même, nous avons remplacé « transsexuel » par « transsexe », car ce n'est pas une sexualité et que le terme « transsexuel »

⁶³ *Ibid*, p. 97.

⁶⁴ *Ibid*, p.95.

⁶⁵ SWERTVAEGHER Jean-Luc, « Les Psy à l'épreuve des transsexuels... ou penser les êtres humains sans le sexe », Conférence prononcée le 12 octobre 2006 au colloque *La Psychothérapie à l'épreuve de ses usagers*, Paris, Institut Océanique, 12-13 oct. 2006.

est impropre parce qu'il est construit sur le modèle « homosexuel » et « hétérosexuel ». Le terme « transsexe » est construit sur le modèle « transgenre ». Nous disons les « personnes trans' » quand nous parlons des « personnes **transsexes** et **transgenres** ». Comme vous le savez, les trans' peuvent être hétérosexuels, homosexuels, bisexuels, asexuels... Nous n'utilisons plus « transsexualité » et si possible « transsexualisme », les deux étant remplacés par « transidentité ».⁶⁶

Macé met en parallèle les contextes américain et français, ce qui permet de faire un état des lieux de la question trans : « En conséquence, la question trans s'est longtemps présentée en France de façon inverse de celle des États-Unis. Alors qu'aux États-Unis le mouvement a été celui d'une dissociation et d'une libéralisation du diagnostic psychiatrique, des opérations hormono-chirurgicales, du remboursement des frais médicaux et du changement d'état-civil, la France a configuré un bloc tout à la fois homogène et restrictif, conjuguant ainsi la rigidité du diagnostic et des protocoles avec un malthusianisme de l'offre de traitement hormono- chirurgical. C'est cette conjoncture qui a conduit au débordement contemporain du modèle depuis la fin des années 1990. À l'exemple des États-Unis, les personnes trans insatisfaites des protocoles français ont libéralisé et dissocié le diagnostic psychiatrique des traitements hormono chirurgicaux ; soit en consultant des psychiatres hors protocole afin d'obtenir des « lettres » leur permettant, à leurs frais, de se faire opérer à l'étranger (Canada, États-Unis, Belgique, Suisse, Thaïlande) ; soit, tout en évitant le diagnostic psychiatrique, en se faisant prescrire des hormones par des médecins généralistes ou en s'en procurant *via* des filières extra médicales (vente sur Internet). L'ensemble de ces pratiques est soutenu et alimenté par une multiplication d'associations et de mouvements trans très largement internationalisés qui développent des arguments critiques envers les protocoles médicaux et les théories psychiatriques qui les sous-tendent et qui proposent grâce à l'internet, au titre de consommateur de soin, de groupe de support ou de militantisme, des (contre)expertises médico-légales, des forums de partage d'expérience et des campagnes d'action concernant les droits et les discriminations envers les personnes trans. Refusant pour certains le binarisme stéréotypé MtF/FtM pour des formules comme FtO(ther) ou MtU(nknown) et des modifications corporelles *ad hoc* plutôt que normées, ces militants trans mettent en place des groupes d'autosupport et d'accompagnement psychologique fondés sur

⁶⁶ REUCHER Tom, « La transidentité entre 10 et 20 ans », in *La transidentité : des changements individuels au débat de société*/sous la direction de Arnaud ALESSANDRIN, L'Harmattan, Paris, 2011, p. 53.

le *care*, ils cherchent à signifier par des récits propres la complexité et les horizons de leur expérience psychique, émotionnelle, culturelle, politique et théorique, ils détournent les imageries médicales ou pornographiques des corps trans et genrés pour des performances à la fois subversives des normes sexe/genre et expressives d'une resignification subjective des identifications de genre et des architectures corporelles. »⁶⁷

Ainsi, on comprend que les sciences humaines peuvent penser les transidentités, et plus uniquement sur l'analyse de discours psychiatriques, et médicaux. Alessandrin le note : « (...) les sciences humaines ont toute leur place dans l'analyse du corps Trans. Dans l'attente d'un droit émancipé de la psychiatrie, il n'apparaît pas d'espaces offrant autant d'autonomie, pour les personnes Trans comme pour le chercheur, que l'analyse des acteurs. »⁶⁸ C'est ce qui permet d'observer au cours des années 2000, et encore plus singulièrement à partir de 2010 que la production d'articles, d'ouvrages en sciences humaines sur les transidentités a augmenté significativement.

2. Le *passing* de genre

Isabelle⁶⁹, trans MtF, a utilisé au cours de notre premier entretien le terme *passing*. Quand je lui ai demandé de m'en expliquer la signification, elle n'est pas arrivée à le faire clairement. Cette expression semblait relever d'une évidence qu'il paraissait étrange d'ignorer. Ce terme est, en effet, essentiel pour aborder la transidentité.

On trouve de nombreuses discussions sur des forums sur cette notion, mais aussi un grand nombre de conseils pour améliorer son *passing* de genre. Ainsi, d'une manière assez simple on peut définir le *passing* de genre comme le fait d'être identifié, d'être reconnu selon le genre ressenti et souhaité. Une internaute en donne une définition intéressante : « En fait, le propre du *passing*, c'est de ne pas passer pour ce que je ne suis pas, c'est de ne pas avoir l'impression désagréable d'être perçue comme une imposture. La quête du *passing*, c'est l'angoisse de ne pas avoir accès au confort naturel d'être prise pour ce que je suis. »⁷⁰

⁶⁷ MACÉ Éric, « Ce que les normes de genre font aux corps / Ce que les corps trans font aux normes de genre », *Sociologie*, 2010/4 Vol. 1, p. 510-511.

⁶⁸ ALESSANDRIN Alexandre, « Marchés et carrières trans : comment observer les parcours transidentitaires ? » dans *La transidentité : des changements individuels au débat de société*/sous la direction de Arnaud ALESSANDRIN, L'Harmattan, Paris, 2011, p. 112.

⁶⁹ Le prénom a été changé.

⁷⁰ <http://www.txy.fr/blog/2014/01/23/le-passing-toute-une-histoire-2/>

Consulté le 1 juin 2014.

En 1967, Harold Garfinkel, dans *Recherches en ethnométhologie* utilisait et conceptualisait cette notion. En effet, dans le chapitre cinq, « Le cas Agnès », l'ethnologue détaille et analyse ce qu'il appelle les pratiques de passage d'Agnès, jeune femme trans.

Néanmoins, le *passing* n'est pas le fait exclusif de personnes engagées dans une entreprise de transition de genre. Et Garfinkel le note : « D'autres changements sont tout à fait comparables à celui-là : passage à la clandestinité politique, entrée dans une société secrète, évasion de transfuges fuyant la persécution politique, ou transformation de Noirs en Blancs. Mais le changement de statut sexuel présente un intérêt particulier : Agnès devait continûment fournir une attention soutenue et vigilante pour protéger sa nouvelle identité contre toutes sortes d'éventualités, connues pour quelques-unes d'entre elles, inconnues pour la plupart. Ce qu'elle faisait à travers un contrôle actif et délibéré des apparences qu'elle présentait aux autres. »⁷¹ Dans cette perspective, Garfinkel définit spécifiquement le *passing* de genre ainsi : « J'appelle « passer » (*passing*) le travail réalisé par Agnès dans des conditions socialement organisés pour accomplir et assurer son droit à vivre en femme normale, naturelle, tout en devant sans cesse compter avec la possibilité d'être démasquée et perdue. »⁷² On comprend que ce droit à être une femme, à être reconnue socialement en tant que telle s'accompagne de devoirs, c'est-à-dire de pratiques de « passage » comme : le changement de voix, de l'articulation, du langage, des codes vestimentaux, de la coiffure, de la démarche, de la sexualité, de l'activité professionnelle, des loisirs, etc.

Pratiquer le *passing* apparaît dangereux, et semble se faire dans l'urgence – urgence de trouver des solutions le plus rapidement possible, des réponses immédiates, etc. Agnès doit mettre sans cesse en place des stratégies pour ne pas être « outée »⁷³. Et le danger réside dans la possibilité d'être « outée », puisque cela peut entraîner des violences transphobes⁷⁴ pouvant aller jusqu'à la mort. Précisons, cependant, que le contexte historique sur lequel repose cette conceptualisation a évolué. L'enjeu ne semble plus, en effet, de passer pour une femme

⁷¹ GARFINKEL Harold, *Recherches en ethnométhologie*, Presses universitaires de France, Paris, 1981, (1967), p.228.

⁷² *Ibid*, page 229.

⁷³ « **Outer** » de l'anglais *to out* (faire sortir de) provient de la métaphore *to coming out of the closet* (sortir du placard) qui désigne la révélation qu'une personne fait de son homosexualité. « Outer » quelqu'un signifie révéler son orientation sexuelle sans son consentement. Le sens de cette expression s'étant étendu, outer quelqu'un peut aussi signifier que l'on révèle sa transidentité.

⁷⁴ La **transphobie** qualifie l'aversion envers les personnes trans qui peut se manifester sous forme de violences physiques (agressions, viols, meurtres, insultes) ou par un comportement discriminatoire ou intolérant (discrimination à l'embauche, au logement, ou encore à l'accès aux traitements médicaux).

« naturelle » comme dans le cas d'Agnès, ce que l'on qualifierait à présent de femme cisgenre⁷⁵. La reconnaissance par la société de la catégorie « trans » ouvre le concept de *passing* à d'autres nuances, d'autres possibles, et peut-être même de le rendre un jour caduque. Or, c'est cette évolution qui permet de passer de la définition du *passing* de Garfinkel à celle de l'internaute précédemment citée. Le *passing* apparaît comme une conséquence du système de genre intrinsèquement binaire (femme/homme), même si, comme on l'a vu, les individus composent avec leur transidentité, la construisent, et que l'enjeu n'est plus de passer nécessairement pour une femme ou un homme naturel. Julie Guillot dans son mémoire de Master 2 sur les transidentités FtM invite à penser les pratiques de passage en termes de preuves : « Des preuves qui tiennent à la mise en conformité du corps au genre : on retrouve, en creux, le discours du « mauvais corps » et du « vrai corps », le discours du vrai et du faux qui s'applique aussi à la période de *coming-out*⁷⁶. Ce que dit la personne trans' ne sera « vrai » que lorsque son corps pourra en constituer une preuve. Le degré de reconnaissance et d'acceptation auquel pourra prétendre une personne trans' sera donc très lié à sa capacité à « passer ». Difficile alors de savoir dans quelle mesure l'opération chirurgicale est un choix ou une obligation sociale : « Je sais pas comment ils font ceux qui vivent dans leur corps sans rien changer, qu'ont pas fait d'opérations... finalement ils sont toujours en train de se cacher. L'opération de la poitrine, c'était une torture, physiquement, je veux dire, mais cacher mon identité... ce serait pire. » (Guillaume). Guillaume explique par ailleurs à quel point il s'est « senti mieux dans [sa] peau » après l'opération ; mais à supposer qu'il puisse être perçu et considéré comme un garçon/homme tout en ayant des seins, aurait-il pris la décision de les faire enlever ? »⁷⁷ Ce questionnement peut être étendu à la voix : s'il ne fallait pas « sonner » comme une femme, et par conséquent augmenter notamment la hauteur de la voix pour les personnes trans MtF, les « rééducations vocales » seraient-elles proposées ? Il s'agit de « sonner » comme une femme, et non pas de créer sa féminité à partir des caractéristiques physiologiques qui constituent la personne. Certes, le travail vocal avec un(e) orthophoniste se fait à partir des cordes vocales de la personne mais des objectifs sont fixés, comme le fait d'augmenter la hauteur de la voix. Ainsi, on comprend que le *passing* est

⁷⁵ « Cisgenre » qualifie une personne dont l'identité de genre est en concordance avec son sexe déclaré à l'état civil.

⁷⁶ Dans ce contexte le *coming out* signifie faire part de sa transidentité à son entourage.

⁷⁷ GUILLOT Julie, *Entrer dans la maison des hommes. De la clandestinité à la visibilité : trajectoires de garçons trans'/FtM*, Mémoire de Master 2 Recherche, sous la direction de Rose-Marie Lagrave, EHESS IRIS, 2008, p.87.

déterminé par les représentations sociales et culturelles du genre : un homme ne doit avoir de poitrine, un femme doit avoir un voix plus aiguë qu'un homme, un homme doit avoir un pénis, etc. Les personnes trans, même si l'on peut penser que les contraintes de genre sont moins rigides que dans les années 1960 quand Garfinkel écrit « Le cas Agnès », doivent répondre à des injonctions de genre pour être reconnues par leur entourage, et plus largement socialement. Cette réflexion peut évidemment être étendue à l'ensemble du corps social puisque chaque individu est soumis aux normes de genre. Néanmoins, si on s'attache à poursuivre le décryptage du *passing*, on se rend compte que la condition majeure de ce processus est autrui. Passer peut signifier montrer aux autres, à l'entourage que l'on peut paraître féminin, ou masculin, que l'on peut arborer les attributs du genre souhaité en étant crédible. Et c'est cette crédibilité qui questionne et divise car elle impose de savoir avec précision ce qui définit une femme, et ce qui définit un homme.

Butler écrit : « On ne « construit » pas son genre tout seul. On le « construit » toujours avec ou pour autrui, même si cet autrui n'est qu'imaginaire »⁷⁸. Il faut, en effet, cet Autre - miroir, qui permet de reconnaître l'appartenance de genre, la crédibilité de sa « performance de genre » pour reprendre une expression de Butler. Ainsi, les pratiques de passage servent de pièces à conviction, de preuves qui permettent d'être reconnu_e selon le genre que l'on souhaite. Mais cette reconnaissance est à deux entrées : les pratiques de passage apparaissent constitutives d'un passeport, d'une autorisation pour la personne trans à vivre dans le genre qu'elle souhaite, mais elles permettent aussi d'aider l'entourage à produire cette reconnaissance. Les pratiques de passage seraient à la fois des preuves mais aussi des repères, des indications pour les autres.

Ainsi, il semble que ce soit dans cette perspective qu'il faille penser les rééducations vocales pour les personnes trans. Et on verra que le terrain constitué pour cette recherche semble confirmer cette hypothèse.

78 BUTLER Judith, « Faire et défaire le genre », texte de la conférence donnée à l'Université Paris X-Nanterre le 25 mai 2004 dans le cadre du CREART (Centre de Recherche sur l'Art) et de l'école doctorale « Connaissance et culture ».

Deuxième partie : Analyse du terrain

« La voix paraît être de manière irréfutable un signe d'identité même si elle est aérienne et échappe au corps. En changer, c'est changer d'existence. »⁷⁹

A. Construire le terrain

1. Le positionnement

Comment travailler sur la transidentité sans être soi-même trans ? Il s'agit en effet de savoir choisir les mots justes, l'enjeu principal étant de pouvoir éviter l'écueil « d'étudier » les trans. Je n'ai pas réussi à dépasser un manque de légitimité, et cette peur que « mes » enquêtés trans perçoivent dans ma démarche une forme de voyeurisme.

J'ai rédigé une annonce⁸⁰, un descriptif de ma recherche dans lequel je mentionne le fait que je suis lesbienne, et que je me considère *queer*, c'est-à-dire critique envers le système de genre bicatégorique homme/femme. J'ai mis en place cette stratégie de recherche afin de garantir à mon hypothétique interlocuteur que je maîtrisais certaines notions liées à l'identité de genre. Il s'agissait de m'inclure dans une éventuelle communauté LGBTQ⁸¹ afin de nouer plus facilement un lien de solidarité. L'unique personne trans MtF avec laquelle j'ai pu mener un entretien n'a pas hésité à me rencontrer grâce à cette annonce. Ainsi, cette stratégie n'était pas vaine ; et néanmoins, je n'ai pas pu m'habituer à l'employer. Cette gêne et cette inquiétude ont fait obstacle au fait de rencontrer des personnes trans et de me déplacer aux permanences d'associations trans.

Julie Guillot exprime clairement cette difficulté : « N'étant pas moi-même trans', il me fallait dans un premier temps me faire accepter en tant que sociologue (puisque j'étais perçue comme telle), auprès d'acteurs habitués à être parlés par d'autres (par des discours stigmatisants) et à ce titre, extrêmement méfiants vis-à-vis de tout enquêteur, qu'il soit journaliste, psychiatre ou sociologue. Certains d'entre eux avaient déjà une expérience d'enquête généralement mal vécue. J'avais donc, pour « réparer » une image qui me précédait, à faire la preuve de mes intentions scientifiques, de mes positionnements théoriques, à justifier d'un engagement à la fois d'ordre militant (au sens d'un positionnement

79 LE BRETON David, *Éclats de voix : pour une anthropologie des voix*, Paris, éditions Métailié, 2011, p.55.

80 Je joins l'annonce dans les annexes.

81 Lesbienne Gay Bi Trans Queer.

critique, d'une rupture par rapport aux discours dominants) et d'ordre affectif, émotionnel. Je me devais de témoigner d'une capacité de compréhension et d'empathie réelle, concrète, composant avec assez de savoirs pour être perçue comme « initiée »⁸². L'annonce que j'ai écrite visait précisément à montrer que j'étais « initiée », et que je n'avais pas à être « éduquée ».

Je me suis lancée dans cette recherche avec de nombreux *a priori* et une certaine naïveté, pensant que ce travail vocal conduisait systématiquement à une prise de conscience de la puissance et de la magie de la voix. Alors que les demandes des personnes trans' MtF, selon l'expérience des deux orthophonistes que j'ai pu rencontrer sont d'ordre pratique comme on l'a vu : il s'agit que la voix « passe », et que par conséquent elle n'*out* pas. Ainsi, j'ai choisi d'abandonner une approche psychologisante mettant l'accent sur le ressenti, au profit d'un angle plus pragmatique. C'est ce qui m'a amenée à resserrer cette recherche autour du suivi orthophonique des « rééducations vocales » de genre.

2. La transition vocale de genre

J'ai choisi de travailler la transition vocale pour les personnes MtF, et il me faut justifier ce choix. La première raison est d'ordre physiologique, en effet les personnes FtM qui prennent un traitement hormonal connaissent une mue, la voix s'aggrave ce qui correspond aux normes de genre vocales, ainsi une attention moindre est portée sur cet aspect de la transition de genre. Cependant, on peut se demander ce qu'il en est pour les personnes qui ne souhaitent pas suivre d'hormonothérapie. La deuxième raison est d'ordre social : on observe une invisibilité⁸³ des transidentités FtM, ce qui pourrait aussi expliquer que le suivi phoniatrice ou orthophonique des personnes trans FtM est peu mentionné par les professionnels de la voix. Ainsi, l'aggravation de la voix suffirait à rendre une voix masculine, ce qui peut paraître étonnant. En effet, en s'intéressant à la prise en charge orthophonique des personnes trans' MtF, on constate que les professionnels de la voix sont unanimes sur un point : la hauteur⁸⁴ de la voix ne définit pas en propre le genre d'une voix.

⁸² GUILLOT Julie, *Entrer dans la maison des hommes. De la clandestinité à la visibilité : trajectoires de garçons trans'/FtM*, Mémoire de Master 2 Recherche, sous la direction de Rose-Marie Lagrave, EHESS IRIS, 2008, p. 51.

⁸³ *Ibid.* p.41-50.

⁸⁴ **La hauteur ou la fréquence** : signifie désigne le caractère grave ou aigu d'une voix, elle est exprimée en hertz (Hz). Elle correspond aux nombres de vibrations des cordes vocales par seconde.

Féminiser une voix ne signifie pas automatiquement augmenter la hauteur de la voix de la patiente, c'est-à-dire la rendre plus aiguë. Dans leur mémoire de fin d'étude en orthophonie, Léa Guittot et Léna Péron se montrent assez catégoriques concernant une prise en charge vocale des personnes trans FtM : « Nous n'avons pas inclus les transsexuels (femmes vers hommes) dans la population étudiée. En effet, leur traitement hormonal aggravant la voix, ils ne désirent pas la modifier, une rééducation orthophonique n'est donc pas nécessaire. »⁸⁵ Rien dans ce travail ne permet de justifier cette affirmation. Les professionnelles de la voix que j'ai rencontrées tenaient un discours similaire, évacuant rapidement l'éventuelle demande de prise en charge vocale de personnes trans' FtM. Pourtant, Guittot et Péron le rapportent dans leur mémoire : certaines personnes FtM peuvent rencontrer une gêne vocale. Elles le précisent en transcrivant les propos d'une orthophoniste avec laquelle elles ont pu avoir un échange : « Cette rééducation ne consistait pas à aggraver la voix mais à rééduquer un mauvais geste vocal (fatigue vocale, manque d'appui vocal). »⁸⁶ Néanmoins, des échanges de mails avec deux personnes FtM (l'administrateur d'un blog sur les transidentités FtM, et quelqu'un avec qui j'ai une interconnaissance) m'ont aussi amenée à limiter mon sujet à la prise en charge orthophonique des personnes MtF. Pour le premier, le fait que je le contacte sur le sujet de la transition vocale de genre signifiait que j'ignorais les enjeux des transidentités FtM, car cela touchait uniquement les personnes MtF. Concernant la deuxième personne, seule l'aggravation de sa voix lui paraissait utile d'être mentionnée, et cela lui procurait du plaisir notamment lorsqu'il chantait.

J'ai fait le choix de m'intéresser à la rééducation MtF car il me semblait que le travail vocal était particulièrement riche pour comprendre la voix. Néanmoins, on peut penser qu'il y a une piste intéressante à creuser concernant la masculinisation des voix des personnes FtM seulement considérée possible et suffisante par la prise de testostérone. Ce qui pourrait être intéressant pour comprendre des éléments de la fabrication de la masculinité occidentale.

Ainsi, quand la personne trans MtF souhaite féminiser sa voix, elle peut avoir recours à plusieurs solutions : la chirurgie des cordes vocales, ou/et la « rééducation vocale » par un orthophoniste ou un phoniatre. Les chirurgies des cordes vocales sont de plus en plus fiables,

Plus elles vibrent rapidement, plus la voix est aiguë, et plus elles vibrent lentement, plus la voix est grave.

⁸⁵ GUITTOT Léa, PÉRON Léna., « La rééducation vocale de la personne transsexuelle: intérêts et limites de l'orthophonie », sous la direction du Dr Decorte Dominique et de Mme Lejeune Sylvie, mémoire d'orthophonie, Lille, juin 2003, p.71.

⁸⁶ *Ibid.* p.154.

et elles peuvent être un réel complément au travail vocal qui est nécessaire à la féminisation de la voix. En effet, une orthophoniste spécialisée dans la prise en charge de personnes trans MtF avec laquelle j'ai pu avoir un entretien pouvait être favorable à une intervention chirurgicale quand la patiente présentait des cordes vocales trop épaisses et longues. La chirurgie laryngée⁸⁷ la plus sûre qui permet un soutien efficace à la rééducation vocale est la crico-thyroïdopexie, ou crico-thyro-approximation (CTA) : il s'agit de rapprocher les cartilages (thyroïde et cricoïde) du larynx à l'aide de sutures en fil de nylon. C'est ce qui permet, grâce à la bascule permanente des cartilages, que les cordes vocales soient maintenues en tension. Cette opération permet une augmentation de la fréquence fondamentale⁸⁸. L'autre moyen qui permet de féminiser la voix est la « rééducation vocale » orthophonique ou phoniatrique. Néanmoins, on peut aussi choisir de travailler sa voix sans l'aide d'un professionnel de la voix. Il existe en effet des réseaux de solidarité sur internet : des personnes trans' partagent des vidéos⁸⁹ dans lesquelles elles expliquent leurs exercices pour féminiser leur voix, il y a aussi des blogs sur lesquels sont répertoriés des méthodes, et des conseils. On peut trouver des méthodes vidéo que certaines personnes ont commercialisées. Sur le site américain « Genderlife », on peut acheter un « Transsexual Survival Kit : Voice Pack » pour 37 dollars. On peut aussi acheter une consultation par vidéo-conférence auprès d'Andrea James⁹⁰, la personne qui a créé cette méthode de transition vocale.

B. La prise en charge orthophonique

La « rééducation vocale » de genre est aussi proposée par certains phoniâtres en France. Je n'ai pas pu dans le cadre de cette recherche les rencontrer. Cependant, on peut penser que la prise en charge phoniatrique et orthophonique de personnes trans ne diffère pas radicalement. Guittot et Péron rapportent qu'une phoniâtre leur a confirmé : « que la prise en

⁸⁷ **Le larynx** est localisé dans la gorge, il fait parti du système respiratoire et permet le passage de l'air à l'inspiration et à l'expiration. Il a également un rôle lors de la déglutition, pour éviter le passage des aliments dans la trachée. Le larynx est aussi le principal organe de la phonation et permet d'émettre des sons car il abrite les cordes vocales et ses muscles modulent le son.

⁸⁸ **La fréquence fondamentale** d'un individu représente la hauteur tonale sur laquelle il a l'habitude de parler : sa hauteur oscille autour d'une fréquence moyenne. On l'appelle aussi « le fondamental usuel ».

⁸⁹ <https://www.youtube.com/watch?v=sgP9D3Ki9r8> Lien consulté le 8/07/2014.

⁹⁰ <http://www.genderlife.com/voice-consultation/> Lien consulté le 8/07/2014.

charge [des personnes trans] phoniatrique et la prise en charge orthophonique étaient identiques. »⁹¹

1. Les enjeux de la « rééducation vocale » de genre

On peut dater le début de cette pratique dans les années 1980. Une des orthophonistes (on l'appellera l'orthophoniste A) rencontrées pour cette recherche a commencé à travailler en 1988 avec des personnes trans MtF sous l'impulsion d'une phoniatre parisienne. Cette prise en charge spécifique ne fait pas l'objet d'une formation particulière lors des années d'études en orthophonie. La deuxième orthophoniste (l'orthophoniste B) rencontrée se souvient avoir eu trois heures de cours sur le sujet. En effet, Aurore Scotté dans son mémoire de fin d'études en orthophonie traitant de la prise en charge orthophonique des personnes trans confirme ce point : « Aujourd'hui, les orthophonistes ne bénéficient généralement pas de cours spécifiques sur cette prise en charge vocale pendant leur formation. Par conséquent, ces professionnels de la voix utilisent leurs connaissances sur les rééducations vocales classiques pour entreprendre une féminisation vocale, en restant toutefois assez démunis. De plus, peu d'ouvrages orthophoniques traitant ce thème existent en France. Il faut donc se tourner vers la littérature anglo-saxonne qui s'y intéresse depuis déjà plusieurs années. »⁹² C'est ce qui peut expliquer le refus de certains d'orthophonistes de suivre des personnes trans' car ces derniers n'ont aucune connaissance concernant les transidentités.

Les deux orthophonistes rencontrées dans le cadre de ce travail semblent chacune figurer un pôle opposé : l'orthophoniste A, en effet, reçoit dans son cabinet parisien beaucoup de personnes trans MtF, alors que l'orthophoniste B dans le service ORL de l'hôpital dans lequel elle travaille à Marseille ne reçoit que deux ou trois personnes trans MtF par an depuis environ six ans. L'orthophoniste A a choisi de faire une thèse sur la prise en charge de la transidentité, ce qui l'a inévitablement amenée aux questions de genre. Elle a aussi cofondé un réseau associatif de praticiens libéraux qui permet une alternative aux prises en charge hospitalières protocolaires des personnes trans. L'existence de ce type de réseau permet d'accélérer la dépsychiatriation des transidentités.

L'orthophoniste B en revanche utilise à l'égard des personnes trans MtF les termes pathologisants « transsexuelle » et « transsexualité ». Lors de notre rencontre, elle a formulé

⁹¹ GUITTOT Léa, PÉRON Léna, « La rééducation vocale de la personne transsexuelle: intérêts et limites de l'orthophonie », sous la direction du Dr Decorte Dominique et de Mme Lejeune Sylvie, mémoire d'orthophonie, Lille, juin 2003, p.154.

⁹² SCOTTÉ Aurore, *Effets d'une rééducation vocale adaptée à la personne transsexuelle Homme vers Femme (Male-to-Female)*, Mémoire d'orthophonie, Université de Bordeaux II, 2010, p.61.

certaines généralités à l'égard des personnes trans : « vous savez les transsexuels, ils ont pas, comment dire ça...ils ont pas l'impression de faire une démarche active, eux ils ont...comment dire, c'est, c'est pas vraiment le terme...ils ont pas l'impression de...de...d'avoir une volonté de devenir un homme, ou de devenir une femme. Ils entendent eux réparer une erreur de la nature. Pour eux, ils sont des femmes, c'est la nature qui s'est trompée en leur donnant des attributs masculins. » On peut supposer que cette compréhension ne résulte pas uniquement de stéréotypes, mais aussi de discours, de confessions qu'elle a entendues dans son cabinet. Il ne s'agit pas de nier que certaines personnes trans' se reconnaissent et souscrivent à ce discours naturaliste. Néanmoins, on peut s'étonner que l'orthophoniste B puisse se montrer aussi catégorique sur un sujet qu'elle ne maîtrise pas, n'ayant jamais abordé frontalement les questions transidentitaires, et plus généralement de genre.

Le terme « rééducation » peut paraître étrange : les personnes trans' qui ont recours à une « rééducation vocale » ne présentent pas de troubles, ou de pathologies vocales. L'orthophoniste A n'aime pas le terme de « rééducation », pour elle l'objectif est que la personne trans MtF prenne « l'accent féminin ». C'est une métaphore qu'elle préfère, avec laquelle elle se sent plus à l'aise. Pour l'orthophoniste B, le terme « rééducation » a : « un côté nazi, quoi, un peu « kic » [son rappelant la dureté]... que je ne retrouve pas si je me suis fait mal au genou et que je fais une rééducation chez un kiné, ça ne me choque pas, le terme de rééducation. Mais si je suis un transsexuel, et que j'essaie d'améliorer ma voix, le terme rééducation me choque, vous voyez ce que je veux dire ? [...] Ça fait un peu redressement, un peu punition ». Elle lui préfère l'expression de « prise en charge » qu'elle considère plus « officielle ». Il s'agit d'une certaine manière pour elle de « reprogrammer son cerveau », il faut « changer le standard interne », c'est-à-dire que la patiente doit intégrer (grâce au cerveau et à l'oreille) la nouvelle fréquence à partir de laquelle elle souhaite s'exprimer. Pour l'orthophoniste A, l'objectif peut paraître relativement similaire : « Et je leur dis bien « je ne vais pas vous rééduquer ». D'ailleurs, ce terme je le trouve un peu... bizarre. « Je vais simplement vous faire retrouver d'autres repères, je vais vous aider, car comme on se parle rarement tout seul à soi-même, on a un peu besoin d'un alter-ego pour travailler sa voix. » » Ainsi, on peut se demander pourquoi ce terme reste en vigueur. Il reste, en effet dans une tradition pathologisante des transidentités – toutefois cela peut éventuellement convenir à certains praticiens qui considèrent la transidentité comme une maladie psychiatrique.

Ce terme renvoie aussi à ce discours naturaliste stéréotypé (les personnes trans MtF seraient des femmes enfermées dans un corps d'homme) concernant la « transsexualité »,

« rééduquer » pourrait signifier rendre sa voix originelle à la personne trans. Dans cette perspective, la « rééducation vocale » de genre serait à comprendre comme une restitution, comme l'exprime l'orthophoniste B : « simplement sonner ou avoir l'air de ce qu'ils⁹³ [les transsexuels] pensent profondément ». On peut noter, cependant, que le terme de « rééducation vocale » appliqué à la transition vocale de genre permet de mettre l'accent sur le fait que cette pratique ne diffère pas avec d'autres types de rééducations s'adressant à des personnes souffrant de pathologies vocales. La différence majeure repose sur le fait qu'il faille « obtenir un comportement féminin »⁹⁴. Il semblerait qu'il ne faille pas guérir mais éduquer un bon geste vocal⁹⁵ pour éviter la fatigue, ou un forçage.

Les mêmes exercices et les mêmes outils sont globalement utilisés, pour l'orthophoniste B : « la compréhension du mécanisme [vocal] est la même ». Ce qui diffère selon elle c'est le rapport avec la patiente MtF, la capacité d'adaptation que le praticien doit montrer. Pour l'orthophoniste A : « il faut la [la voix] prendre dans ses dimensions, à la fois bien sûr physiologique, à la fois psychologique, et bien sûr relationnelle... parce que sinon [elle fait un soupir d'évidence] enfin je veux dire je ne vois pas l'intérêt de faire de la rééducation si on ne prend pas tout ça en compte, voilà ». Comme il n'existe pas de conventions entre les orthophonistes pour cette prise en charge, la prise de contact et les objectifs peuvent différer d'un_e orthophoniste à un_e autre. En 2003, Léa Guittot et Léna Péron ont écrit un mémoire en orthophonie pour pallier ce manque. Il apparaît néanmoins que les orthophonistes que j'ai rencontrées n'avaient pas eu connaissance de ce travail.

Lors de la prise de contact, du premier rendez-vous, l'orthophoniste A demande à la patiente où elle en est de son parcours de transition, si elle a une activité professionnelle, si elle a une famille, et si elle est en couple. Elle lui demande ensuite si elle a déjà essayé de travailler sa voix seule, puis elle lui explique comment elle va procéder. Pour les orthophonistes A et B, elles mesurent lors de la prise de contact la fréquence fondamentale de la patiente pour déterminer le travail à accomplir. On peut préciser qu'une voix aiguë ne sera pas nécessairement plus féminine, néanmoins une voix ayant une fréquence fondamentale

⁹³ Les deux orthophonistes rencontrées ont pu lors de nos entretiens utiliser des pronoms masculins en parlant de personnes trans MtF.

⁹⁴ GUITTOT Léa, PÉRON Léna., « La rééducation vocale de la personne transsexuelle: intérêts et limites de l'orthophonie », sous la direction du Dr Decorte Dominique et de Mme Lejeune Sylvie, mémoire d'orthophonie, Lille, juin 2003, p.154.

⁹⁵ GILLIE-GUILBERT Claire, « « Et la voix s'est faite chair... » Naissance, essence, sens du geste vocal », *Cahiers d'ethnomusicologie* [http:// ethnomusicologie.revues.org/71](http://ethnomusicologie.revues.org/71) Lien consulté 19/06/2014.

trop basse sera difficile à « rééduquer », c'est-à-dire à féminiser. En effet, lors de la « rééducation vocale » de genre la voix gagne en hauteur de façon variable selon les individus. Cependant, le fait de travailler la voix, et notamment la voix chantée, permet d'assouplir l'appareil vocal, ce qui fait que l'on peut davantage monter dans les aigus. Les orthophonistes A et B enregistrent (support audio et/ou audiovisuel) leurs patientes afin de garder des traces de la transformation, mais aussi pour qu'elles puissent entendre et prendre conscience de leur voix. L'orthophoniste B, lors de la première séance, ne fait pas faire d'exercices mais enregistre ou filme la patiente, et lui demande ce qui lui semble « déjà acceptable » dans sa voix et ce qu'elle aimerait changer. Il s'agit donc pour la praticienne de partir du ressenti de la patiente, et de son désir. L'orthophoniste, grâce à sa connaissance de l'appareil phonatoire, de son expérience et de la fréquence fondamentale de la patiente peut déterminer l'ampleur du travail. Elle demande aussi à la patiente de penser à des voix de femmes appréciées afin de fixer des modèles vocaux, atteignables si possible. Précisons que cette « rééducation vocale » demande à la patiente un investissement conséquent : il lui faudra suivre plusieurs séances par mois, et ce pendant une durée pouvant s'étendre de deux à trois mois à plus d'une année. De plus, elle devra pratiquer de manière soutenue des exercices entre chaque séance.

Les exercices pratiqués durant une « rééducation vocale » de genre s'apparentent pour la plupart d'entre eux à des vocalises, c'est-à-dire à des exercices permettant d'échauffer la voix, de l'assouplir et d'augmenter ses capacités. Les orthophonistes A et B, lorsque que je les ai interrogées sur les exercices qu'elles pratiquaient, ont donné très peu de détails. L'orthophoniste A utilise certaines vocalises pour obtenir une « voix qui bascule », c'est-à-dire qui peut passer du mécanisme de poitrine (que les hommes utilisent pratiquement exclusivement) à la voix de tête⁹⁶. Elle a insisté sur le fait qu'il fallait énormément répéter tous ces exercices, que ce soit lors du travail personnel de la patiente, ou durant les séances. Elle travaille à partir de phrases usuelles afin que « la personne [soit] dans le dire à quelqu'un », c'est-à-dire dans l'adresse quotidienne. Cependant, le travail sur la hauteur ne suffit pas, il faut aussi travailler la résonance, l'articulation, la prosodie, l'intensité, ou encore le vocabulaire.

⁹⁶ Le **registre 1** ou mécanisme 1 désigne « la voix de poitrine », elle est caractérisée par des sons graves. Le **registre 2**, ou mécanisme 2 désigne la voix de tête, elle est caractérisée par des sons plus aigus. Femme et homme peuvent utiliser ces deux registres, mais dans notre culture occidentale, les hommes utilisent pratiquement exclusivement le registre 1, et les femmes le registre 2.

Pour comprendre les différents aspects qui composent ce travail, un certain nombre de définitions doivent être données. Ainsi : « Les résonateurs sont des structures qui modulent le son, à la sortie du larynx. Parmi elles, on compte le pharynx, la cavité buccale, la mâchoire, les lèvres, la langue, le voile du palais et les fosses nasales. Plus ces cavités sont grandes, plus la fréquence dominante d'une voix sera grave. Inversement, plus les cavités de résonance seront petites, plus la fréquence dominante sera aiguë. »⁹⁷ Ce sont les résonateurs, et l'articulation qui donne le timbre de la voix, c'est-à-dire sa couleur. On peut définir le timbre de cette manière : « Chacun ayant des résonateurs uniques, le son laryngé qui passera par ces structures sera lui aussi modelé de façon unique. La voix va alors se teindre d'une sonorité particulière pour chaque individu. On pourra alors qualifier une voix de «colorée», «voilée», «terne » ... »⁹⁸ L'orthophoniste au cours de la « rééducation vocale » de genre fait prendre conscience à sa patiente des zones dans lesquelles la voix « passe » et se forme. On peut, par exemple demander à la patiente de placer les mains sur le masque⁹⁹ et d'émettre des voyelles nasales [o, a, e, eu] afin de ressentir les vibrations.

Concernant l'articulation, Aurore Scotté dans son mémoire détaille ce point : « Adler¹⁰⁰ souligne que les femmes présenteraient une précision articulatoire plus fine et délicate que les hommes (« *light articulation* »), amenant une impression de douceur, de féminité. Les femmes feraient aussi plus de liaisons, et prononceraient généralement toutes les syllabes des mots. (...) Les hommes articuleraient de façon moins précise, en « omettant » certaines syllabes¹⁰¹ ». La prosodie, ou « mélodie de la voix » selon l'orthophoniste B renvoie aux intonations, aux accentuations, au rythme, au débit, le ton¹⁰²... Les intonations sont des variations de fréquences : les hommes parleraient plus généralement de manière monotone, alors que les femmes parleraient de manière plus chantante, plus mélodique. Les hommes parleraient plus vite, en effet la durée des rhèses¹⁰³ différencierait selon le genre. L'intensité est le niveau de puissance d'un son, fort ou faible, exprimé en décibels (dB). Ce niveau sonore peut

⁹⁷ SCOTTÉ Aurore, Effets d'une rééducation vocale adaptée à la personne transsexuelle Homme vers Femme (Male-to-Female), Mémoire d'orthophonie, Université de Bordeaux II, 2010, p.17.

⁹⁸ *Ibid*, p.25.

⁹⁹ Le « **masque** » désigne la partie avant du visage, l'intérieur du nez, et au dessus du palais dur.

¹⁰⁰ ADLER R.K, HIRSCH S, MORDAUNT M. (2006). *Voice and communication therapy for the transgender/transsexual client - a comprehensive clinical guide*. San Diego : Plural publishing.

¹⁰¹ SCOTTÉ Aurore, Effets d'une rééducation vocale adaptée à la personne transsexuelle Homme vers Femme (Male-to-Female), Mémoire d'orthophonie, Université de Bordeaux II, 2010, p.26.

¹⁰² *Ibid*, « Les aspects prosodiques », p.28-30.

¹⁰³ Une **Rhèse** s'emploie pour désigner la quantité de discours prononçable dans un souffle expiratoire.

varier du murmure à 20 décibels jusqu'au cri à 110 décibels. Les orthophonistes peuvent aider certaines personnes trans MtF à ne plus retenir leur voix. Concernant le vocabulaire, les orthophonistes A et B n'ont pas mentionné cette partie du travail, et les trois mémoires d'orthophonie déjà cités mentionnent cet aspect de la transition sans en aborder le contenu.

2. La place et le rôle de l'orthophoniste

Que ce soit dans les mémoires d'orthophonie cités, ou lors des entretiens avec les orthophonistes A et B, j'ai pu constater que les personnes trans étaient considérées comme des patientes. Une des raisons mentionnées par les orthophonistes rencontrées dans le cadre de cette recherche était pragmatique : les personnes trans' sauf exception viennent en « rééducation vocale » de genre bénéficiant d'une « affectation de longue durée » (ALD)¹⁰⁴. Pour l'orthophoniste B : « Les trans sont théoriquement des patients ». On pourrait extrapoler ce constat, et ajouter que les personnes trans sont officiellement au vu de l'État et de la médecine des patients. L'orthophoniste A au cours de notre entretien a repris l'étymologie de « patient », *pathos*, celui qui souffre. Pour elle : « on peut être patient sans être malade ». Et cette souffrance provient d'un décalage corps/esprit : « Si la voix est complètement différente du physique, ça va continuer à créer de la souffrance. »

On peut s'interroger sur ce terme de souffrance qui est souvent employé à l'égard des personnes trans' et qui peut traduire dans une certaine mesure une victimisation de ces populations. Comment comprendre la souffrance dont parle l'orthophoniste A ? Comment comprendre la nature de ce « décalage corps/esprit » ? Peut-on l'analyser en tant que souffrance sociale ? Les personnes MtF ont-elles le choix de ne pas pratiquer une « rééducation vocale » ? Des personnes choisissent de ne pas travailler leur voix, mais elles s'exposent à une marginalisation qui peut avoir pour conséquence des violences transphobes. La violence, et les souffrances qu'elle crée peut résulter du système de genre : correspondre aux codes de genre nécessairement binaire peut être très difficilement vécu, tout comme le

¹⁰⁴ « La sécurité sociale prend en charge à 100 % les soins liés à la transformation au titre d'une « affectation de longue durée » (ALD). Mais le transsexualisme étant classé dans les troubles psychiatriques de longue durée (trouble de l'identité de genre), cette prise en charge ne peut, en principe, être accordée que sur demande du médecin traitant après l'avis d'un psychiatre. » Extrait de l'article « Transidentité » du Groupe d'Étude Sur la Transidentité (GEST).
En ligne (consulté le 11/07/21014) : <http://www.transidentite.fr/generale.html>

fait de composer librement avec les éléments du système de genre et de cette manière s'écarter passablement de la norme.

Ainsi, comment envisager le rôle et l'impact de l'orthophoniste sur ses patientes ? Les orthophonistes A et B se définissent comme des « accompagnatrices ». L'orthophoniste A peut aussi se considérer comme une « soignante », l'objectif étant de « rendre à la personne son autonomie et sa valeur ». Il s'agit d'apprendre une technique vocale aux patientes pour qu'elles puissent travailler leur voix entre les séances, et qu'elles puissent continuer ce travail une fois le contrat thérapeutique fini. En effet, avec les années la voix évolue, et certaines patientes peuvent de nouveau rencontrer la nécessité de consulter un professionnel de la voix. Pour l'orthophoniste B : il est plus confortable pour elle de se considérer comme une « experte en voix », et sa patiente comme une « stagiaire ».

Ainsi, on constate que la notion d'apprentissage intervient dans la prise en charge orthophonique des personnes trans MtF : il s'agit d'apprendre une technique. Mais aussi, et c'est un des résultats de cette recherche, l'apprentissage durant la rééducation vocale de genre concerne également la gestuelle, la posture, les vêtements, le choix du vocabulaire. C'est ce qui peut amener à penser que l'orthophoniste s'apparente à une « guide ». Dans *Recherches en ethnométhologie*¹⁰⁵, Garfinkel désigne le compagnon et la belle-mère d'Agnès, jeune femme trans' comme des « partenaires-instructeurs »¹⁰⁶, c'est-à-dire comme des référents qui lui enseignent à être femme. Pourrait-on dans une certaine mesure extrapoler ce cadre de pensée à la relation orthophoniste – femme trans' ? Il est certain que les orthophonistes par leurs interventions, leurs conseils, participent à la transition des personnes trans' MtF.

3. La rééducation vocale de genre : la construction d'une identité féminine sur un modèle de féminité traditionnelle

Dans son mémoire d'orthophonie Claire Magranville¹⁰⁷ parvient à la conclusion que le praticien dans le cadre d'une rééducation vocale de genre pour une personne MtF doit être une femme afin qu'elle serve de « modèle » pour la patiente. Or, il y a dans cette notion de modèle l'idée d'objectif à atteindre par l'imitation. Dans leur mémoire Guittot et Péron en recueillant la parole de professionnelles de la voix approfondissent ce point : « elle [la

¹⁰⁵ Presses universitaires de France, Paris, 1981 (1967).

¹⁰⁶ *Ibid*, page 241.

¹⁰⁷ MAGRANVILLE Claire, *Tentative d'adaptation du « Voice Handicap Index » à la voix de la personne transsexuelle*. Mémoire d'Orthophonie, Université Montpellier I, 2008.

patiente] se voit en femme dans le regard d'une autre femme »¹⁰⁸. Dans cette compréhension, le fait que l'orthophoniste soit une femme peut permettre une reconnaissance, et donc une légitimation de la féminité de la patiente MtF.

Ainsi, la professionnelle de la voix est à la fois modèle, miroir, et guide comme le soutient la phoniatre Dr Fugain : « La rééducation ne s'arrête pas au travail vocal proprement dit, il aide également la patiente dans son cheminement en lui prodiguant des conseils (vestimentaires, maquillage...)».¹⁰⁹ De même une autre orthophoniste utilise pour travailler avec ses patientes des supports comme « des magazines féminins, des recettes de cuisine... ».¹¹⁰ Ce dernier exemple renvoyant à une partition des rôles sociaux genrés traditionnelle. Ainsi, on constate que la relation qui s'établit entre la patiente et l'orthophoniste est déterminée : cette dernière doit être une femme, renvoyant de ce fait au monde clos et secret de la féminité s'apprenant entre soi, et ayant pour médiation des supports appartenant à la culture féminine traditionnelle. Dans cette perspective, être femme correspond à un ensemble de compétences pour se faire belle, et élégante – savoirs dont les femmes seraient les uniques dépositaires.

De plus, le travail orthophonique lui-même révèle une « langue féminine », pétrie par les *habitus* de genre, et met en lumière l'imaginaire associé à la femme. En effet, pour le Dr Fugain, il s'agit au cours de la rééducation vocale d'arrondir la voix, « de donner quelque chose de plus souriant ».¹¹¹ Le mémoire d'orthophonie de Aurore Scotté dont le but est « de répertorier et de vérifier les pistes de rééducation vocale spécifiques à la féminisation de la voix, pour permettre aux orthophonistes de s'en inspirer »¹¹² permet d'étayer notre hypothèse. Elle définit, en effet en ces termes ce qui différencie les voix masculine et féminine afin de fixer les points à travailler pour la personne trans MtF :

« – *Les femmes articuleraient plus précisément que les hommes, articuleraient toutes les syllabes des mots, et feraient plus de liaisons.*

(...)

¹⁰⁸ GUITTOT Léa, PÉRON Léna, « La rééducation vocale de la personne transsexuelle : intérêts et limites de l'orthophonie », sous la direction du Dr Decorte Dominique et de Mme Lejeune Sylvie, mémoire d'orthophonie, Lille, juin 2003, p.112.

¹⁰⁹ *Ibid*, p. 109.

¹¹⁰ *Ibid*, p.112.

¹¹¹ *Ibid*, p.109.

¹¹² SCOTTÉ Aurore, *Effets d'une rééducation vocale adaptée à la personne transsexuelle Homme vers Femme (Male-to-Female)*, Mémoire d'orthophonie, Université de Bordeaux II, 2010, p.7.

« – *Les femmes présentent généralement un discours plus mélodique, plus modulé¹¹³, plus intonatif que les hommes.*

– *Les intonations des femmes sont souvent montantes en fin de phrase, et non descendantes.*

– *Elles parleraient moins vite, avec plus de pauses, et plus d'allongements de phonèmes, notamment sur les voyelles et les consonnes constrictives.*

– *Elles présenteraient des attaques¹¹⁴ douces.*

– *En résumé, le discours des femmes donnerait une impression de « douceur »¹¹⁵.*

C'est pourquoi, dans cette perspective pour parler comme une femme il faudrait cultiver l'aspect chantant de sa voix, adoucir sa diction, parler plus lentement et plus mélodieusement. La voix de la femme se devrait donc d'être plus modulée, et de toujours paraître auditivement agréable.

Ainsi, cette description de la voix féminine dresse un portrait d'une femme toujours disponible, à l'écoute, douce et effacée, vision essentialiste de la femme dont les caractéristiques s'apparentent à un certain « éternel féminin ».

Conclusion

Travailler sa voix, la modifier touche à l'intime et au singulier car chaque voix est différente, dotée d'un timbre unique. Le timbre de la voix remplit d'une certaine façon la même fonction qu'un timbre postal : elle indique l'origine du locuteur, sa provenance mais aussi son âge, son genre, son état de fatigue, sa consommation éventuelle d'alcool ou de tabac, ou encore son état émotionnel. Élément constitutif de l'identité, la voix est de fait difficile à comprendre. Le Breton trace habilement les contours de cette complexité : « Dans l'anthropologie des sociétés occidentales la voix est avec le sexe et le visage, la matrice la plus forte du sentiment d'identité. (...) Au cœur du plus intime de sa voix réside toujours la communauté de sens de l'individu, sa signature personnelle à l'intérieur d'une trame sociale

¹¹³ **La modulation** d'un discours est définie par les variations volontaires des faits prosodiques : les variations de fréquence (intonations), de débit, de rythme. On parlera alors d'un discours « chantant », ou « atone », etc.

¹¹⁴ Les **attaques** vocales définissent le début d'un acte phonatoire, soit le commencement de l'émission.

¹¹⁵ SCOTTÉ Aurore., Effets d'une rééducation vocale adaptée à la personne transsexuelle Homme vers Femme (Male-to-Female), Mémoire d'orthophonie, Université de Bordeaux II, 2010, p.28 et p.30.

et culturelle donnée. La voix est un principe essentiel du sentiment de soi.¹¹⁶» Pour l'anthropologue-sociologue, la voix est « instrument de reconnaissance »¹¹⁷, ce qui peut faire écho à l'importance d'une transition vocale de genre pour une personne MtF.

Être perçu et considéré comme une femme, c'est aussi être entendu comme telle pour la plupart des gens.

Et, ce changement, ce travail tient une place spécifique dans le parcours trans MtF car la voix résiste comme le reconnaît Natacha Taurisson : « La voix c'est le seul bastion que je n'ai pas réussi à abattre »¹¹⁸. En effet, travailler sa voix requiert du temps, et de la patience. Et cet effort, comme on l'a vu, doit parfois être maintenu car la voix évolue avec l'âge, s'aggravant indifféremment selon le sexe.

Il apparaît, à la lumière de cette recherche naissante que la rééducation vocale de genre est un moyen de réaffirmer le système de genre, et d'en consolider les rouages. Pourrait-on dans cette perspective penser cette pratique comme un laissez-passer ? Lors de notre entretien, l'orthophoniste A a utilisé une métaphore qui a enrichi cette recherche : il s'agit pour la praticienne de faire prendre à sa patiente MtF « l'accent féminin » comme s'il s'agissait d'adopter au fil des années l'accent de la région dans laquelle on s'est installé. Ainsi, si on se permet de filer cette métaphore, on peut se demander si la rééducation vocale de genre pourrait être envisagée comme une procédure d'acquisition d'un visa durant laquelle l'orthophoniste, « partenaire-instructeur » majeur est chargé de valider si le travail de féminisation a été bien fait. Ainsi, la rééducation vocale de genre pourrait être comprise comme un laissez-parler.

¹¹⁶ LE BRETON David., *Éclats de voix : pour une anthropologie des voix*, Paris, éditions Métailié, 2011, p.52.

¹¹⁷ *Ibid*, p.14.

¹¹⁸ « Entretien, transsexualisme, corps et changement d'identité », Natacha Taurisson, propos recueilli par Michela MORZANO dans *Refaire son corps, corps sexué et identités*, Paris, Cités, 2005.

Bibliographie sélective

Bibliographie sur la voix :

• Approche médicale et paramédicale :

- ABITBOL Jean., *L'odyssée de la voix*, Paris, Robert Laffont, 2005
- ARNOUX-SINDT Brigitte., « Le phoniatre, la voix et le genre. La voix, révélatrice du genre », dans Jacques Mateu, Mathieu Reynier, Francois Vialla (éd), *Les assises du corps transformé, Regards croisés sur le genre*, Bordeaux, Les Études Hospitalières, 2010
- CORNUT Guy., *La voix*, collection *Que sais-je ?*, Paris, PUF, 2004
- GUITTOT Léa, PERON Léna, « La rééducation vocale de la personne transsexuelle: intérêts et limites de l'orthophonie », sous la direction du Dr Decorte Dominique et de Mme Lejeune Sylvie, mémoire d'orthophonie, Lille, juin 2003
Consulté sur internet :
<http://www.i-trans.net/approche-orthophonie-voix-transsexuelle-guittot-perron.pdf>
- MAGRANVILLE Claire., *Tentative d'adaptation du « Voice Handicap Index » à la voix de la personne transsexuelle*. Mémoire d'Orthophonie, Université Montpellier I, 2008
- REVIS Joana., *La voix et soi : ce que notre voix dit de nous*, Bruxelles, De Boeck, Solal, Marseille, 2013
- SCOTTÉ Aurore., *Effets d'une rééducation vocale adaptée à la personne transsexuelle Homme vers Femme (Male-to-Female)*, Mémoire d'orthophonie, Université de Bordeaux II, 2010

• La voix dans les sciences humaines :

- PRÉVOST-THOMAS Cécile, RAVET Hyacinthe, RUDENT Catherine, *Le féminin, le masculin et la musique populaire d'aujourd'hui* Actes de la journée du 4 mars 2003, Paris, Observatoire Musical Français, Université de Paris-Sorbonne
- DESSONS Gérard, *Penser la voix*, Poitiers, La licorne, 1997
- EXPERT Robert., « Le regard d'un contre-ténor sur les castrats : réflexions sur voix et genres dans le chant lyrique occidental », dans Jacques Mateu, Mathieu Reynier, Francois Vialla (éd), *Les assises du corps transformé, Regards croisés sur le genre*, Bordeaux, Les Études Hospitalières, 2010
- FARGE Arlette., *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Montrouge, Bayard, 2009
- KARPF Anne., *La voix : un univers invisible*, Paris, éditions Autrement, 2008

- LE BRETON David., *Éclats de voix : pour une anthropologie des voix*, Paris, éditions Métaillié, 2011
- PARRET Herman, *La voix et son temps*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002
- POIZAT Michel., *Variations sur les voix*, éditions, Paris, Economica-Anthropos, 1998
- VASSE Denis, *L'arbre de la voix*, Paris, Bayard, 2010

Bibliographie sur les transidentités :

- Pasteur DOUCÉ Joseph, *La question Transsexuelle*, Paris, Lumière & Justice, 1986
- Sociologie de la transidentité :
 - ALESSANDRIN Arnaud/sous la direction, *La transidentité : des changements individuels au débat de société/sous la direction*, Paris, L'Harmattan, 2011
 - CALIFIA Pat, *Le Mouvement Transgenre. Changer de sexe*, Paris, EPEL, 2003
 - ESPINEIRA Karine, THOMAS Maud-Yeuse, ALESSANDRIN Arnaud, *La TRANS-cyclopédie, Tout savoir sur les transidentités*, Éditions des Ailes sur un Tracteur, 2012
 - GUILLOT, Julie., *Entrer dans la maison des hommes. De la clandestinité à la visibilité : trajectoires de garçons trans'/FtM*, Mémoire de Master 2 Recherche, Dir Rose-Marie Lagrave, EHESS IRIS, 2008
 - MACÉ Éric., « Ce que les normes de genre font aux corps / Ce que les corps trans font aux normes de genre », *Sociologie*, 2010/4 Vol. 1, p. 497-515
- Approche psychologique :
 - SWERTVAEGHER Jean-Luc, 2006, « Les Psy à l'épreuve des transsexuels...ou penser les êtres humains sans le sexe », Conférence prononcée le 12 octobre 2006 au colloque La Psychothérapie à l'épreuve de ses usagers, Paris, Institut Océanique, 12-13 oct. 2006

Sociologie du genre et du queer

- BERENI Laure ; CHAUVIN Sébastien ; JAUNAIT Alexandre ; REVILLARD Anne, *Introduction aux études sur le genre*, De Boeck, 2013, Paris, dans le chapitre « Sexe et genre ».
- BUTLER Judith., *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Paris, éditions Amsterdam, 2009 (1993)
- BUTLER Judith., *Défaire le genre*, Paris, éditions Amsterdam, 2012 (2004)
- BUTLER Judith., *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2005 (1990)
- DUVERGER Sylvie et al., « Judith Butler. « Le corps est hors de lui », critique, 2011/1 n° 764-765, pages 73-86

- MATHIEU Nicole-Claude, *L'anatomie politique : catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, 1991

Sociologie de la socialisation

- BERGER Peter, LUCKMANN Thomas., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Collin, 1996 (1986)
- BOURDIEU Pierre., *Méditations Pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997
- DARMON Muriel., *La socialisation*, Paris, Armand Collin, 2007

Sociologie de l'identité

- POLLAK Michael., *Une identité blessée : études de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié, 1993

Sociologie de la déviance et de l'identité

- GOFFMAN Erving., *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975 (1963)

Sociologie de la culture

- BUSCATTO Marie., « Chanteuse de jazz n'est point métier d'homme » L'accord imparfait entre voix et instrument, *Revue française de sociologie*, 2003/1 Vol. 44, p. 35-62

Philosophie du corps

- BERNARD Andrieu (sous la direction de)., *Dictionnaire du corps : en sciences humaines et sociales*, CNRS éditions, Paris, 2006

Webographie

- GILLIE Claire, - « La Voix à fleur de Peau », in Colloque de musicothérapie Paris V, 2007, 2008
Article téléchargeable depuis <http://www.clairegillie.com/clairegillietextes.html>
Site consulté le 2 novembre 2013
- GILLIE Claire « Exil, exode ou transhumance des voix de femmes : la quête du « graave » », in Colloque Musique, Femmes, Interdit, Ambronay, 2008, 2009.
Article téléchargeable depuis <http://www.clairegillie.com/clairegillietextes.html>
Site consulté le 2 novembre 2013
- Site de l'association belge Genres Pluriels qui cherche à rendre plus visible les « personnes aux genres fluides, trans' et intersexes » : <http://www.genrespluriels.be/> consulté régulièrement depuis novembre 2012
- PEPIOT Erwan., Voix de femmes, voix d'hommes : à propos de l'identification du genre par la voix chez des auditeurs anglophones et francophones, 2012
Article téléchargeable en format pdf :
<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00763232/> Consulté le 10 janvier 2014

Filmographie

- *Transamerica*, réalisation Tucker Ducan, 2006

Annexes

Annonce utilisée :

Je suis en première année de master en études de genre à l'EHESS à Paris. Queer, lesbienne je suis sensible depuis toujours aux questions qui touchent à la transidentité. Le projet de recherche que j'essaye de développer porte sur le changement de voix au sein de la transition de genre. Musicienne, chanteuse cette question de la voix est pour moi centrale. Mon interrogation initiale s'articule selon cette dynamique : en quoi la voix structure l'identité de genre ? Et en quoi les normes de genre structure la voix ? Je souhaiterais rencontrer des personnes trans' dans le cadre d'entretiens anonymes afin de comprendre en quoi ce changement vocal influe sur la perception que l'on a de soi, de son identité de genre, de son corps. Mais aussi comment ce changement a été opéré et vécu (chirurgie des cordes vocales, rééducation vocale pour les MTF par exemple, accompagnement par des professionnels de la voix pour les FTM...). En l'état actuel de ma recherche, je pense que je peux résumer mon projet par cette question massive mais passionnante : qu'est-ce qui change de soi lorsque l'on change de voix ? J'aimerais aussi pouvoir rencontrer des proches de personnes trans' afin de discuter de ce changement si spécifique qui donne à entendre l'autre différemment. N'hésitez pas à me contacter pour toute question, ou précision.

Clara Malaterre

Bibliographie sur la voix de la libraire Musicalame

Code	Titre	Auteur	Éditeur	Prix	Parution
Généralité					
9782081289574	<i>L'odyssée de la voix</i>	Abitbol, Jean	Flammari on	11,00 €	2013
9782353272310	<i>La voix et ce que notre voix dit de nous</i>	Revis, Joana	Solal	27,00 €	2013
9782813205896	<i>Tout connaître sur la voix (avec 1 DVD)</i>	Benzaquen, Yael	Trédaniel	24,90 €	2013
9782749920757	<i>Vox confidential (une enquête sur les mystères de la voix humaine)</i>	Haag, Christophe	Michel	17,95 €	2013
9782915418453	<i>Anatomie pour la voix</i>	Blandine Calais- Germain	Desiris	34,50 €	2013
9782251326849	<i>Les routes de la voix. L'Antiquité grecque et le mystère de la voix</i>	Lachenaud, Guy	Les belles lettres	45,00 €	2013
9782812406355	<i>La voix féminine et le plaisir de l'écoute en France aux XVIIe et XVIIIe siècles</i>	Nancy Sarah	Classique s Garnier	36,00 €	2012
9782227477964	<i>Essai pour une histoire des voix au XVIIe siècle</i>	Farge, Arlette	Bayard	22,00 €	2009
9782130544913	<i>La voix (7ème édition)</i>	Cornut, Guy	PUF	9,00 €	2009
9782746712096	<i>La voix. Un univers invisible</i>	Karpf, Anne	Autremen t	23,40 €	2008
9782749205311	<i>Au commencement était la voix</i>	Castarède ; Konopczyns	Erès	23,00 €	2005
9782753500839	<i>La voix et la machine. La vocalité artificielle dans la musique contemporaine</i>	Bossis, Bruno	PU Rennes	19,00 €	2005
9782020639811	<i>Trouver sa voix (contrôler sa respiration, enrichir son timbre...)</i>	Rondeleux, Louis- Jacques	Seuil	21,00 €	2004
9782840501763	<i>Parler, dire, chanter</i>	Collectif	Sorbonne PUPS	12,00 €	2001
9782738108104	<i>Le guide de la voix</i>	Ormezzano, Yves	Odile Jacob	26,80 €	2000
9782738490322	<i>Dire la voix. Approche transversale des phénomènes</i>	Deniot	L'Harmatt an	25,95 €	2000
9782717836011	<i>Variations sur la voix</i>	Poizat	Economic a	27,00 €	1999
9782713212345	<i>Voix. Étude ethnolinguistique comparative</i>	Kawada	EHESS	18,00 €	1998
9782251334318	<i>La voix et les sortilèges</i>	Castarède, Marie-France	Les Belles Lettres	20,80 €	1987
Médecine (pathologies, orthophonie...)					
9782353272471	<i>L'équilibre et le</i>	Amy de la	Solal	27,00 €	2013

	<i>rayonnement de la voix</i>	brètèque				
9782353271399	<i>Et votre voix, comment va-t-elle ?</i>	Le Huche	Solal	25,00 €	2012	
9782353270231	<i>Une voix pour tous, tome 1 (le monde du verbe)</i>	Heuillet-Martin	Solal	30,00 €	2007	
9782905580498	<i>Une voix pour tous, tome 2 (la voix pathologique)</i>	Heuillet-Martin	Solal	30,00 €	2007	
9782914373289	<i>Techniques ostéopathiques appliquées à la phoniatry</i>	Piron, Alain	Symétrie	71,40 €	2007	
9782914513814	<i>372 exercices pour articuler</i>	Estienne / Morsom	Solal	25,00 €	2005	
9782914373067	<i>A l'écoute des voix pathologiques</i>	Dupessey	Symétrie	40,00 €	2005	
9782914513012	<i>Dysphonies en rééducations vocales de l'adulte</i>	Klein Dalland	Solal	<i>épuisé</i>		
9782914513616	<i>L'instrument du chanteur : son corps</i>	Kazadjian Pears	Solal	33,00 €	2004	
9782914513623	<i>Le bilan d'une dysphonie. Etat actuel et perspectives</i>	Giovanni, A	Solal	32,00 €	2004	
9782905580702	<i>Soigner la voix</i>	Sarfati, J	Solal	20,00 €	2003	
9782905580825	<i>De la voix en orthophonie</i>	Ammann, I	Solal	20,00 €	2003	
9782914133135	<i>La voix de l'enfant (voix, parole et langage)</i>	Sarfati, J	Solal	17,00 €	2003	
	Le chant et la voix chantée					
9782877501170	<i>Chant : connaître, comprendre, développer et vivre l'art du chant</i>	Blasquiz, Klaus	Zurfluh	20,00 €	2013	
9782915418453	<i>Moyens d'investigations et pédagogie de la voix chantée</i>	Cornut, Guy	Symétrie	33,70 €	2013	
9782081270862	<i>Petite bibliothèque du chanteur</i>	Delecroix	Flammari on	8,00 €	2012	
9782081257047	<i>Chanter</i>	Delecroix	Flammari on	19,00 €	2012	
9782754024747	<i>Exercices de chant pour les Nuls</i>	Bonzom	First	19,90 €	2012	
9782914373746	<i>La voix en confort</i>	Dubois, Marc	Symétrie	35,70 €	2011	
9782915418507	<i>Le chant prénatal</i>	Potel, Marie-Laure	Desiris	14,90 €	2011	
9782858683390	<i>Vocalises avant de bien chanter (avec 1 CD)</i>	Edelin Grojsman	Van de Velde	25,00 €	2011	
9782221122877	<i>La voix libérée (nouvelle édition)</i>	Barthélémy, Yva	Robert laffont	21,50 €	2011	
9782953744200	<i>Le chant sans chichi</i>	Ayrton	Ars Burgundiae	15,00 €	2010	
9782725629285	<i>Guide de la voix à l'usage des enseignants (avec 1 DVD)</i>	Linda Bsiri	Retz	23,80 €	2010	
9782850087110	<i>Enseigner et pratiquer le chant</i>	Bouati / Marc	Chroniques Sociales	14,20 €	2008	
9782952514729	<i>Abécédé du chant</i>	Cross, Richards	Pictorus	14,80 €	2008	

9782213604695	<i>La voie du chant</i>	Blivet, JP	Fayard	16,00 €	1999	
La respiration						
9782907653985	<i>Respiration, anatomie. Geste respiratoire</i>	Blandine Calais-Germain	Desiris	29,00 €	2013	
ZREM6	<i>Respiration et mouvement. La respiration dans tous ses élans (DVD)</i>	Rouquet, Odile	REM	25,00 €	2012	
9782702906767	<i>La respiration abdominale (avec 1 DVD) en 90 minutes</i>	Marion, Jean-Claude	Courrier Livre	20,29 €	2008	
ZMA57	<i>Revue Médecine des Arts n°57 : respiration et voix chantée</i>	Collectif	Médecine des arts	14,00 €	2006	
9782844456069	<i>La respiration et la voix</i>	Laurent Francine-Emilie	Trédaniel	23,33 €	2005	